

# Guide des opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture

\*\*\*

## FRANCE Édition 2016

Ce guide est une actualisation du **Guide des opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture en Europe**<sup>1</sup> publié par la Fondation Interarts, *On the Move* et PRACTICS et mis en en ligne pour la première fois en septembre 2011.

Ce **guide, actualisé en septembre 2016**, se focalise exclusivement sur la **France** et inclut:

- **Des opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture de nationalité française ou de résidents en France** > [move<sub>out</sub>](#)
- **Des opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture d'autres pays vers la France** > [move<sub>in</sub>](#)

Ce guide répertorie des sources de financements nationales, locales (notamment des régions) et internationales, publiques ou privées. **Seules les opportunités régulières de financements accessibles en ligne sont incluses. Les financements pour lesquels l'information n'est pas disponible sur Internet, les conditions d'éligibilité ne sont pas basées sur des appels à projets ouverts ainsi que les fonds liés à des financements ponctuels et irréguliers ne sont également pas répertoriés.**

Pour une présentation générale de la méthodologie et de l'approche de la recherche, merci de consulter l'introduction du **Guide des Opportunités de financements de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture en Europe**<sup>2</sup>.

De manière générale, l'objectif principal des guides de financements de la mobilité culturelle est de rendre accessibles en ligne, de manière transparente, des informations existant sur le financement de la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture. L'idée est également de donner aux responsables de politiques publiques et de fonds de mobilité ainsi qu'aux bailleurs de fonds des suggestions sur les domaines à financer de manière plus efficace et équitable de manière à assurer un soutien pérenne de la mobilité culturelle en Europe et dans le monde.

L'actualisation de ce guide a reçu le **soutien du Ministère français de la Culture et de la Communication**. Si l'objectif de cet outil en ligne est de tenter de rassembler dans un seul document l'ensemble des ressources accessibles pour aider à la mobilité internationale, nous sommes néanmoins pleinement conscients des limites d'un tel exercice. **Nous vous serions reconnaissants de nous envoyer toute modification, correction ou information sur de nouveaux fonds à [mobility@on-the-move.org](mailto:mobility@on-the-move.org).**

Pour des appels à projets réguliers ou ponctuels, des opportunités de collaborations ou de financements en général de la mobilité internationale, nous vous invitons à vous abonner à la lettre d'information mensuelle gratuite sur la page d'accueil du site de *On the Move* : [on-the-move.org](http://on-the-move.org) (**lettre d'information en français soutenue par Ministère français de la Culture et de la Communication**).

<sup>1</sup> <http://on-the-move.org/funding/europe>

<sup>2</sup> Voir lien ci-dessus.

**Guide actualisé en septembre 2016 par Maïa Sert<sup>3</sup> et coordonné par Marie Le Sourd**

Total d'organisations répertoriées : **103**, correspondant à **137** fonds (villes et régions incluses)

(pour comparaison en décembre 2015 : 77 organisations répertoriées correspondant à 113 fonds)

*On the Move* et ses partenaires tiennent à remercier les responsables de fonds de mobilité et/ou les centres de ressources pour leurs conseils et remarques dans le cadre de ces deux mois d'actualisation du guide.

Les mentions Pri (privé), Pub. (public), PP (privé/public) ont été ajoutées pour mettre en valeur les sources de financements.

*The mention EN has been added in the table of contents when the information is in English.*

**Pour rappel :**

Dans la section du site de *On the Move* concernant la Charte pour une Mobilité pérenne et responsable des artistes et des professionnels de la culture, vous pouvez trouver une **définition de référence de la mobilité des artistes et des professionnels de la culture<sup>4</sup>**.

Par souci d'harmonisation avec les autres guides, les disciplines généralement couvertes par tous les guides de financements de la mobilité sont :

Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)

Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)

Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)

Musique

Littérature (littérature, traduction)

Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)

Arts interdisciplinaires

Recherche

Administration culturelle

Tous

Par souci d'harmonisation avec les autres guides, les formes de mobilité couvertes par tous les guides de financement de la mobilité sont :

Résidences d'artistes et/ou d'écrivains

Soutien pour participer à des événements

Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire

Aides pour le développement de marchés

Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux

Aides pour des projets ou à la production

Aides pour des missions d'exploration

Bourses de recherche

Aides pour favoriser les tournées de groupes

Bourses de voyages (valables pour différentes finalités)

Occasionnellement d'autres disciplines ou formes de mobilité ont été ajoutées.

<sup>3</sup> <https://fr.linkedin.com/in/maiasert>

<sup>4</sup> <http://on-the-move.org/charte/mobilitedesartistes/>

## Table des matières

### **1. Organismes publics nationaux / multilatéraux** **p. 11**

#### **1.1. Ministère de la Culture et de la Communication** *EN*

Stage technique international d'archives [move<sub>IN</sub>](#)

Conférence Internationale Supérieure D'Archivistique [move<sub>IN</sub>](#)

Programme Profession Culture [move<sub>IN</sub>](#)

#### **1.2. Ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec le Ministère de l'Outre-Mer**

Fonds d'aide aux échanges culturels et artistiques pour l'Outre-Mer [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.3 Ministère de la Culture et de la Communication, Institut Français et British Council** *EN*

Fluxus [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### **1.4. Ministères des Affaires étrangères français et allemand**

Fonds franco-allemand pour des programmes culturels en pays tiers [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.5. Institut français** *EN*

Hors les murs – Programme de recherche et de création [move<sub>OUT</sub>](#)

Hors les murs - Missions Stendhal [move<sub>OUT</sub>](#)

Résidences américaines et résidences France-Québec [move<sub>OUT</sub>](#)

Afrique et Caraïbes en Créations [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

Culture Lab [move<sub>IN</sub>](#)

Programme Entr'Ecoles [move<sub>OUT</sub>](#)

Soutien à des tournées Spectacle vivant et musiques en Asie, Océanie, Amérique du Nord, Amérique Latine, Europe, au Maghreb et Moyen-Orient [move<sub>OUT</sub>](#)

#### **1.6. Ambassade de France à New York et partenaires - FACE (French American Cultural Exchange)**

*EN*

Etant donnés – Le Fonds franco-américain pour l'art contemporain [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

Le Fonds franco-américain pour le théâtre contemporain [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

FUSED Echange Danse France/Etats-Unis [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### **1.7. Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut**

Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### **1.8. Bureau des arts plastiques de l'Institut Français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne**

*EN*

Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### **1.9. Institut Français de Berlin en partenariat avec le Goethe-Institut, Beaumarchais Paris, la fondation DVA et la Maison Antoine Vitez**

Transfert Théâtral [move<sub>IN</sub>](#)

#### **1.10. Alliance française de Manille en partenariat avec Centre Intermondes et 1335 Mabini Gallery** *EN*

Philippine Artist Residency Program [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### **1.11. Centre National des Arts Plastiques (CNAP)** *EN (Partial)*

Soutien à une recherche / production artistique [move<sub>OUT</sub>](#)

Soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain [move<sub>OUT</sub>](#)

Soutien à la recherche en théorie et critique d'art [move<sub>OUT</sub>](#)

Aide à la première exposition [move<sub>IN</sub>](#)

#### **1.12. Office National de la Diffusion artistique (ONDA)** *EN*

Tournées de spectacles étrangers en France [move<sub>IN</sub>](#)

Voyages de repérage et destinations : bourses de mobilité [move<sub>OUT</sub>](#)

**1.13. Centre National de la Chanson, des Variétés et du jazz**Tournées à l'export [move<sub>OUT</sub>](#)Aide à la diffusion à l'étranger [move<sub>OUT</sub>](#)Soutien au déplacement [move<sub>OUT</sub>](#)**1.14. Centre National de la Danse [EN](#)**Résidences de création et résidences augmentées [move<sub>IN</sub>](#)**1.15. International Organization for the Transition of Professional Dancers [EN](#)**Bourse Philippe Braunschweig [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**1.16. Centre national du livre [EN](#)**Bourses de résidences [move<sub>OUT</sub>](#)**1.17. Organisation Internationale de la Francophonie**Fonds d'aide à la circulation des artistes [move<sub>IN</sub>](#)Arts visuels et vivants (trois programmes) [move<sub>IN</sub>](#)**1.18. Commission internationale du théâtre francophone**Subvention de soutien aux organismes de création et de production [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2. Les sociétés civiles****p. 31****2.1. SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)**Aides aux résidences et voyages professionnels à l'étranger [move<sub>OUT</sub>](#)Aides aux tournées et aux show-cases à l'international [move<sub>OUT</sub>](#)Aides aux tournées et aux concerts à l'international [move<sub>OUT</sub>](#)Aides aux festivals internationaux [move<sub>OUT</sub>](#)**2.1.A. SACEM en partenariat avec l'Institut français de Paris, l'Ambassade de France en Allemagne, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Goethe Institut et le Bureau Export**Impuls Neue Musik- Fonds franco-allemand pour la musique contemporaine [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2.1.B. SACEM en partenariat avec l'Institut Français, le Bureau Export Musique, le Ministère de la Culture et de la Communication et le British Council [EN](#)**Diaphonique, Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2.1.C. SACEM en partenariat avec l'Ambassade de France à New York et des partenaires, dans le cadre de FACE-French American Cultural Exchange) [EN](#)**Fonds franco-américain pour la musique contemporaine [move<sub>IN/OUT</sub>](#)Fonds franco-américain pour le jazz et les musiques improvisées [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2.2. SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)**Déplacements à l'international [move<sub>OUT</sub>](#)**2.3. ADAMI (Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes)**Talents Adami Détours [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**2.4. SADC (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques) [EN](#)**Soutien à l'étranger – théâtre (festival) [move<sub>OUT</sub>](#)Soutiens aux festivals de danse [move<sub>OUT</sub>](#)

**3. Autres structures (inclus les fonds)****p. 39****3.1. Bureauexport** *EN*Aide à l'export *move<sub>OUT</sub>*Actions de promotion et de prospection (musiques actuelles et classiques) *move<sub>IN/OUT</sub>***3.2. Maison des Cultures du Monde** *EN*Courants *move<sub>IN</sub>***3.3. Fonds Roberto Cimetta** *EN*Programmes de mobilité *move<sub>IN/OUT</sub>***3.4. Fonds François Schneider** *EN*Talents Contemporains *move<sub>IN</sub>*Prix Kunststart *move<sub>IN</sub>***3.5. L'accélérateur The Bridge** *EN*Accélération de startups - Ecosystème national innovant culture et numérique *move<sub>OUT</sub>***3.6. Association Jazz Croisé** *EN*Accueil de programmeurs étrangers *move<sub>IN</sub>*Jazz Migration *move<sub>OUT</sub>***3.7. RFI (en partenariat avec la Sacem, L'Institut Français, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'UNESCO)**Prix Découvertes *move<sub>IN/OUT</sub>***3.8. Les Inrocks**Prix InRocks lab *move<sub>OUT</sub>***3.9. Docks des Suds** *EN*Babel Med Music *move<sub>IN</sub>***3.10. COAL (Coalition pour l'art et le développement durable)** *EN*Prix COAL *move<sub>IN</sub>***4. Collectivités territoriales****p. 47****4.1. Institut français** *EN*Partenariat Institut Français et collectivités territoriales *move<sub>OUT</sub>***4.2. Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine**Soutien à la diffusion du spectacle vivant *move<sub>OUT</sub>***4.3. Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines** *EN*Résidences internationales et soutiens individuels *move<sub>IN/OUT</sub>***4.4 Ville de Strasbourg**Résidences *move<sub>IN/OUT</sub>***4.5. Agence culturelle/Frac Alsace en partenariat avec Langage Plus**Résidences croisées Alsace, France / Laguenay-Lac-Saint-Jean, Québec *move<sub>OUT</sub>***4.6. Région Nouvelle-Aquitaine (anciennement Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes)**Fonds de coopération interrégionale Québec/Hesse/Emilie-Romagne *move<sub>OUT</sub>*

Bourses aux artistes plasticiens [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.7. ECLA - Portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique

Résidences de la Prévôté [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### 4.8. Région Bourgogne Franche-Comté

Coopération internationale – soutien aux acteurs bourguignons [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### 4.9. Région Grand Est (anciennement Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)

Aide à la mobilité nationale [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.10. Collectivité territoriale de Corse

Diffusion en dehors de la Corse de concerts, spectacles musicaux, théâtraux, chorégraphiques et spectacles liés au conte et aux arts du cirque [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.11. Région Ile-de-France

Appels à projets dans le domaine culturel (Europe/international) [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### 4.12. Arcadi

Fonds de soutien à l'initiative et à la recherche [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### 4.13. Ville de Paris *EN*

Résidences [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### 4.14. Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée (anciennement Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)

Arts plastiques et visuels - Programme de soutien à la participation aux foires et aux salons d'art contemporain [move<sub>OUT</sub>](#)

Livre, lecture publique et littérature orale - Programmes de soutien à l'export [move<sub>OUT</sub>](#)

Programme de soutien à l'export pour les musiques actuelles [move<sub>OUT</sub>](#)

Soutien à la mobilité artistique hors Midi-Pyrénées [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.15. Espace Culturel Grande Région (couvrant la région Lorraine)

Subventions pour projets transfrontaliers [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

#### 4.16. Normandie - Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)

Aide à la mobilité des équipes artistiques [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.17. Région Pays de la Loire

Soutien aux projets européens (aide au montage de projets européens et aide aux projets) [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.18. Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)

Musiques - Aides à la diffusion [move<sub>OUT</sub>](#)

Théâtre, arts de la rue et cirque - Aides à la diffusion et à l'exportation [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.19. Région Auvergne Rhône-Alpes

Soutien à la présence de galeries privées sur des foires internationales d'art contemporain [move<sub>OUT</sub>](#)

#### 4.20. Conseil général de Haute-Savoie

Aide aux actions d'intérêt transfrontalier lémanique [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

Aide aux actions d'intérêt culturel sur le territoire franco-valdo-genevois [move<sub>IN/OUT</sub>](#)

## 5. Fondations

p. 63

### 5.1. Fondation BNP Paribas *EN*

Programme Culture [move<sub>OUT</sub>](#)

**5.2. Fondation Hippocrène** [EN](#)Projets européens [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**5.3. Fondation franco-japonaise Sasakawa**Subventions [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**5.4. Nuovi Mecenati - Nouveaux Mécènes : Fondation Franco-italienne pour la création contemporaine**Soutiens aux échanges culturels franco-italiens [move<sub>OUT</sub>](#)**5.5. Fondation Marc de Montalembert en partenariat avec l'INHA** [EN](#)Prix Marc de Montalembert [move<sub>IN/OUT</sub>](#)Bourse à projet [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**5.6. Fondation Hermès**Programme New Settings [move<sub>OUT</sub>](#)**5.7. Fondation Orange**Appel à projets musique vocale [move<sub>OUT</sub>](#)**6. Programmes France / Europe****p. 68****7. Focus Cinéma****p. 69****7.1. Institut Français** [EN](#)Hors les murs – Louis Lumière [move<sub>OUT</sub>](#)**7.2. EURODOC** [EN](#)Programme de formation - EURODOC Production [move<sub>IN</sub>](#)**7.3. Film Akademie Baden-Wuerttemberg et la Femis** [EN](#)Académie franco-allemande du cinéma : Atelier Ludwigsburg-Paris [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**7.4. Centre National de la Cinématographie (CNC)** [EN](#)Aide aux cinémas du monde [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**7.5. Festival de Cannes** [EN](#)La résidence du Festival de Cannes / Cinéfondation [move<sub>IN</sub>](#)La fabrique des cinémas du monde (dans le cadre du Pavillon des Cinémas du Monde) [move<sub>IN</sub>](#)**7.6. Festival des Trois Continents** [EN](#)Produire au Sud [move<sub>IN</sub>](#)**7.7. Moulin d'Andé Céci (Centre d'Écritures Cinématographiques)**Aide aux écritures du cinéma : programme francophone [move<sub>IN</sub>](#)**7.8. SACEM (en partenariat avec Directors Guild of America - DGA, Writers Guild of America – WGA, et la Motion Picture Association of America - MPAA)** [EN](#)Fonds Culturel franco-américain [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**7.9. SACD (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques)** [EN](#)Soutiens à l'étranger – cinéma (festival) [move<sub>OUT</sub>](#)Soutiens à l'étranger – animation (festival) [move<sub>OUT</sub>](#)

**8. Focus Jeunes****p. 75****8.1. Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)**Jeunes professionnels de musée [move<sub>IN/OUT</sub>](#)Jeunes traducteurs littéraires/Programme Georg-Arthur-Goldschmidt [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**8.2. Fondation de France**Bourses déclics Jeunes [move<sub>OUT</sub>](#)**8.3. Fondation Zellidja**Bourses de voyage [move<sub>OUT</sub>](#)**8.4. Fondation Culture & Diversité**Prix « Voyager pour apprendre les métiers de l'art » [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**8.5. Office Franco-Québécois pour la Jeunesse**Soutien à des projets novateurs [move<sub>OUT</sub>](#)Séjour de formation thématique [move<sub>OUT</sub>](#)**8.6. Nantes Creative Generations [EN](#)**Nantes Creative Generations on Tour [move<sub>OUT</sub>](#)Prix de Coopération Nantes Creative Generations [move<sub>IN/OUT</sub>](#)**9. Autres résidences et projets d'échanges****p. 80****9.1 Casa de Velázquez [EN](#)**Résidences et bourses pour artistes [move<sub>OUT</sub>](#)**9.2. Villa Kujoyama**Résidences [move<sub>OUT</sub>](#)**9.3. Académie de France à Rome - Villa Médicis [EN](#)**Résidences lauréats [move<sub>OUT</sub>](#)Résidences pensionnaires [move<sub>OUT</sub>](#)Hôtes en résidence [move<sub>OUT</sub>](#)**9.4. Association des Centres Culturels Européens (ACCR) [EN](#)**Programme Odyssée [move<sub>IN</sub>](#)**9.5. Atelier Calder [EN](#)**Résidences [move<sub>IN</sub>](#)**9.6. Galerie Ho [EN](#)**Labo Ho [move<sub>IN</sub>](#)**9.7. Terra Foundation for American Art [EN](#)**Terra Summer Academy [move<sub>IN</sub>](#)**9.8. La galerie, Centre d'Art Contemporain de Noisy Le Sec [EN](#)**Programme *Curators in residence* [move<sub>IN</sub>](#)**9.9. ATLAS - Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)**Programme de résidences et Fabrique des traducteurs [move<sub>IN</sub>](#)



**9.10. Villa Marguerite Yourcenar - Conseil Général du Nord**Résidences d'écrivains [move.in](#)**9.11. Centre International de Poésie Marseille (CIPM)**Résidences [move.in](#)**9.12. Maison des Écrivains Étrangers et des Traducteurs de Saint-Nazaire (M.E.E.T) *EN***Résidences [move.in](#)**9.13 Maison des Arts Georges Pompidou *EN***Résidences Maison Daura (Saint-Cirq-Lapopie) [move.in](#)**9.14. Brown Foundation Fellows programme *EN***Dora Maar Fellowship [move.in](#)**9.15 Ecole nationale supérieure d'arts – Bourges (France) *EN***La Box- résidences pour commissaires d'expositions [move.in](#)**9.16 Artslant Foundation *EN***Georgia Fee residencies for artists/writers [move.in](#)**9.17 Dos mares *EN***Résidences [move.in](#)**9.18 Fondation Camargo *EN***Résidences [move.in](#)**9.19. Yokohoma Dance Collection *EN***Yokohoma Dance Collection I – Dance Competition Division [move.in](#)**9.20. IméRA (Université Aix-Marseille) *EN***Laboratory for Cross-disciplinary Exploration [move.in](#)

### Autres ressources

> Guide des financements de la mobilité des artistes et professionnels de la culture en **Europe** (30 pays), **Asie** (19 pays), **la région arabe** (13 pays), **les Etats-Unis** et **l'Afrique**: <http://on-the-move.org/funding/>

> **Fund-Finder**: le guide des financements du secteur culturel et créatif commissionné à On the Move par l'IETM-Réseau international pour les arts du spectacle contemporain : [https://www.ietm.org/sites/default/files/fund-finder\\_oct2015.pdf](https://www.ietm.org/sites/default/files/fund-finder_oct2015.pdf)

> Lien vers des ressources concernant le financement de la culture et de la mobilité (inclus les guides du CNAF) : <http://on-the-move.org/librarynew/guidesandtoolkits/104/funding/>

> Lien de l'IRMA sur les financements pour la diffusion à l'international et l'export (musiques actuelles): <http://www.irma.asso.fr/Les-aides-la-diffusion?lang=fr>

> Lien vers des centres de ressources et d'information compilés par le Ministère de la Culture et de la Communication (document téléchargeable « *download the documents here* », pages 71-72) : <http://on-the-move.org/librarynew/policyandadvocacy/article/15045/report-on-building-a-strong-framework-for-artists/?category=87>

> Mentions spéciales pour ces liens en région :

Réseau en scène – Languedoc Roussillon : <http://www.reseauenscene.fr/antena-europe.html>

Spectacle vivant Bretagne : <http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr/>

Le Laba, Pôle de compétence de la région Aquitaine : <http://lelaba.eu/boite.a.outils/>

Le Transfo - Auvergne : <http://www.letransfo.fr>

ARCADE - Région PACA : <http://www.arcade-paca.com/dispositifs/rechercher-un-dispositif/>

La Nacre - Rhône-Alpes : <http://www.la-nacre.org/ressources-et-thematiques/nos-thematiques/europe-et-mobilite/>

> Pour le secteur du livre :

<http://www.francelivre.org>

Promotion des œuvres et des auteurs francophones contemporains et le site Entr'Actes:

<http://www.sacd.fr/Promotion-Entr-actes.1947.0.html>

> Sites de financements participatifs (*crowdfunding*) :

<http://www.kisskissbankbank.com>

<http://fr.ulule.com/>

<http://proarti.fr/>


Avant le 30 novembre 2016, On the Move publiera – avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication – un guide des financements privés en France couvrant l'international.


<http://on-the-move.org/funding/europe/>

## FRANCE


### 1. Organismes publics nationaux /multilatéraux

<b>1.1. Nom de l'organisation</b>	<b>Ministère de la Culture et de la Communication</b> (Direction générale des patrimoines/département formation scientifique et technique)
-----------------------------------	---


<b>Stage technique international d'archives (STIA)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Formation (Pub.)
<b>Secteur</b>	Patrimoine – archives
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (francophone)
Profession	Archivistes français et étrangers francophones, travaillant dans les services d'archives nationaux ou locaux, publics et privés.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Date limite de dépôt des dossiers au SCAC de l'ambassade de France du pays d'origine: 15 décembre 2016 Date limite de dépôt des dossiers de candidature pour tous les participants: 15 janvier 2017 Stage de 5 semaines, du 27 mars au 28 avril 2017
<b>Dimension des aides</b>	Frais de voyage et séjour à charge du stagiaire ou de son institution si non boursier ; si boursier, aux frais du gouvernement français (bourse de voyage/bourse de séjour/bourse voyage +séjour).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/">http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/</a> ; <a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Stage-technique-international-d-archives">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Stage-technique-international-d-archives</a>

<b>Conférence Internationale Supérieure D'Archivistique</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Formation Soutien pour participer à des événements
<b>Secteur</b>	Patrimoine – archives
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (une région du monde spécifique par année : en 2016 : 10 pays du Maghreb, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient membres de l'OIF)
Profession	Archivistes français et étrangers
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	5 jours de formation bilingue composé d'interventions de professionnels et d'experts français et étrangers, de visites de services d'archives et patrimoniaux, d'ateliers pratiques. La Conférence Internationale Supérieure d'Archivistique (CISA) se veut le lieu et le moment d'échanges entre archivistes étrangers et français sur un ou plusieurs des thèmes évoqués.(En 2016 : Construire une politique de protection durable du patrimoine


	culturel )
<b>Dimension des aides</b>	Les frais de transport sont à la charge soit du candidat, soit de son institution d'origine, soit du poste diplomatique. Les frais pédagogiques ainsi que de séjour en France (hébergement, repas, transports) seront couverts par le Ministère de la culture et de la communication.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/">http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-internationale/formations/</a> <a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Conference-Internationale-Superieure-d-Archivistique">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Formation-continue-et-internationale-en-patrimoine/Stages-internationaux/Conference-Internationale-Superieure-d-Archivistique</a> <a href="http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/construire-une-politique-de-protection-durable-du-patrimoine-culturel">http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/construire-une-politique-de-protection-durable-du-patrimoine-culturel</a>

<b>Programme Profession Culture</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides au développement de projets et au développement de réseaux entre institutions (Pub.)
<b>Secteur</b>	Administration culturelle
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Pays qui constitue une priorité de la politique extérieure de la France et de la BnF
Profession	Professionnels de la culture, de préférence liés à une institution, dont le thème de la recherche ou de l'étude est en relation avec les collections et les services de la BnF, ses travaux scientifiques, ses programmes culturels, ses modes de gestion et ses projets de développement
<b>Destination</b>	 Établissements publics sous la tutelle du Ministère de la culture et de la communication, et bibliothèques publiques (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Publique d'Information, soit bibliothèques territoriales)
<b>Autres priorités</b>	Le programme Profession Culture a pour objectif de favoriser le développement de projets de coopérations et la construction de réseaux durables d'échanges entre les établissements publics français, placés sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication et leurs partenaires étrangers. Le projet doit contribuer à la formation et à l'échange de savoirs, afin de renforcer les liens culturels entre leur institution et l'institution française. Séjours de 1 à 3 mois pendant lesquels le pensionnaire est accueilli dans un département de la BnF et suivi par un « tuteur ».
<b>Dimension des aides</b>	Le logement est assuré par la BnF au Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets. Une indemnité de séjour est allouée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Les frais de voyage (transport et visa) peuvent être couverts par le bénéficiaire, son institution d'envoi ou toute autre forme d'aide.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Europe-et-international/Accueillir-les-cultures-etrangees">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Europe-et-international/Accueillir-les-cultures-etrangees</a> Exemple (BNF) : <a href="http://www.bnf.fr/fr/professionnels/profession_culture/a_participer_programme_profession_culture.html">http://www.bnf.fr/fr/professionnels/profession_culture/a_participer_programme_profession_culture.html</a>

**1.2. Nom de l'organisation** Ministère de la Culture et de la Communication (en partenariat avec le Ministère de l'Outre-Mer)


<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées Aides à la production (Pub)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue) Arts visuels (arts plastiques) Audiovisuel et médias (cinéma) Musique Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France hors métropole
Profession	Structures associatives, organismes publics et collectivités territoriales
<b>Destination</b>	 Europe, Amérique latine, Caraïbes, Océan Indien et Pacifique sud
<b>Autres priorités</b>	Favoriser la circulation des œuvres et des artistes et développer les échanges artistiques et culturels entre l'Outre-Mer et la métropole, l'Europe et les pays situés dans leur environnement régional
<b>Dimension des aides</b>	Max. 40 % du budget total  2 commissions par an - Le prochain appel à candidatures sera publié en 2017. Le dossier de candidature comprend une fiche de renseignement et de synthèse, une présentation du projet (période prévue de diffusion, montant de l'aide financière souhaité, éclairage sur le contenu artistique et culturel du projet) et un formulaire de demande de subvention de l'association à l'État (Cerfa n°12156*03).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.cultures-outre-mer.com/fr/ressources/fonds-d-aide-aux-echanges-artistiques-et-culturels-pour-l-outre-mer-feac-2016">http://www.cultures-outre-mer.com/fr/ressources/fonds-d-aide-aux-echanges-artistiques-et-culturels-pour-l-outre-mer-feac-2016</a>

**1.3. Nom de l'organisation** Ministère de la Culture et de la Communication, Institut français, British Council EN

<b>Fluxus</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (curateurs > recherches) Aides à la production et aux projets Soutien pour participer à des événements (formations) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Les artistes impliqués doivent être âgés de moins de 45 ans
Critères géographiques	France, Grande Bretagne
Nationalité	France Grande Bretagne
Profession	Centres d'art, musées, institutions culturelles, lieux alternatifs, project spaces, centres de formation artistique, centres de recherche/studios, etc
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Fluxus finance des projets valorisant la création contemporaine britannique en France et la création contemporaine française en Grande-Bretagne. Il appuie des projets d'exposition et des projets de résidence curatoriale.

<b>Dimension des aides</b>	Non mentionné Les formulaires de candidature doivent être complétés en anglais.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://fluxusartprojects.com/fr/">http://fluxusartprojects.com/fr/</a>

**1.4. Nom de l'organisation** Ministères des affaires étrangères français et allemand

<b>Fonds Franco-Allemand pour des programmes culturels en pays tiers</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle – théâtre, danse Arts visuels – peinture, sculpture Audiovisuel et médias – cinéma Musique Littérature Patrimoine – archives Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France; Allemagne; Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou allemande ou résidence permanente en France ou en Allemagne
Profession	Organisations, institutions et fondations
Autres	Le programme est géré par les missions et les instituts culturels français et allemands à l'étranger
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Promotion des projets conjoints franco-allemands dans les pays tiers, en collaboration avec un partenaire local
<b>Dimension des aides</b>	En fonction des projets – En 2013, le montant moyen des aides s'élevait 7895€.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.france-allemande.fr/Le-Fonds-de-financement-des.html">http://www.france-allemande.fr/Le-Fonds-de-financement-des.html</a> <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/le-fonds-culturel-franco-allemand">http://www.institutfrancais.com/fr/le-fonds-culturel-franco-allemand</a>

**1.5. Nom de l'organisation** Institut Français<sup>5</sup>

<b>Hors les murs – Programme de recherche et de création</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides aux projets ou aides à la production, soutiens pour des missions d'exploration de courte durée Résidences d'artistes et/ou d'écrivains (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Littérature (BD, jeunesse) Audiovisuel et médias (cinéma, arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans

<sup>5</sup> L'Institut Français est également répertorié dans les sections 4 (Collectivités territoriales) et 7 (Focus Cinéma).

Profession	Artistes, créateurs
Destination	
Autres priorités	Programme de mobilité de 1 à 3 mois consécutifs destiné à des créateurs et des artistes déjà inscrits dans une démarche professionnelle souhaitant séjourner à l'étranger dans le cadre d'un projet spécifique à développer dans un pays de leur choix.
Dimension des aides	Les lauréats se verront allouer une allocation forfaitaire de séjour incluant le transport international d'un montant de 5 000 € à 12 000 €, dont le montant sera évalué en fonction du projet. La date limite de candidatures pour l'appel 2017 est le 15 décembre 2016.
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresse	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/residences/hors-les-murs-programme-de-recherche-et-creation">http://www.institutfrancais.com/fr/residences/hors-les-murs-programme-de-recherche-et-creation</a>

Hors les murs - Missions Stendhal	
Forme de mobilité	Aides aux projets ou aides à la production Résidences d'artistes et/ou d'écrivains (Pub.)
Secteur	Littérature
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans
Profession	Les candidats doivent déjà avoir publié
Destination	
Autres priorités	Le programme Stendhal soutient des auteurs français ou résidant en France qui présentent un projet d'écriture à l'étranger d'une durée d'un mois au moins. Pendant leur résidence d'écriture, ils apportent leur concours aux actions d'échanges culturels menées par les postes du réseau culturel français à l'étranger (colloques, lectures publiques, rencontres, ateliers d'écriture). Une commission consultative placée sous la présidence de la directrice de l'Institut français étudiera l'ensemble des dossiers. Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, l'originalité du sujet, le travail d'écriture, la pertinence du projet en rapport avec la destination demandée seront pris en compte dans l'évaluation.
Dimension des aides	Cette aide est constituée d'une allocation forfaitaire d'un mois. Les versements de cette aide seront effectués suivant l'échéancier suivant : 80 % sont versés 2 semaines avant le départ et uniquement après remise des documents administratifs ; 20 % sont versés au retour et à réception des justificatifs de voyage (cartes d'embarquement) et du compte rendu de séjour (4 pages minimum).
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresse	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/promotion-des-auteurs-francais/missions-stendhal">http://www.institutfrancais.com/fr/promotion-des-auteurs-francais/missions-stendhal</a>


Résidences américaines et résidences France-Québec	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pub.)
Secteur	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Audiovisuel et médias (cinéma, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Etats-Unis, Québec
Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans
Profession	Artistes, créateurs


<b>Destination</b>	move <sup>OUT</sup> UT
<b>Autres priorités</b>	Résidences américaines : séjour de 2 mois, partenariat avec une structure locale américaine identifiée par l'artiste favorisant l'insertion professionnelle des plasticiens dans le milieu artistique américain et de générer des projets de collaboration au-delà de la résidence Résidences France-Québec : séjour de 3 mois, mise à disposition d'un appartement et d'un atelier de travail au <u>CALQ</u> , à la <u>SAT</u> ou au <u>Sporobole</u>
<b>Dimension des aides</b>	Résidences américaines : allocation forfaitaire de séjour incluant le transport international de 6200€ Résidences France-Québec : allocation forfaitaire de séjour de 5000€, aller-retour entre lieu de résidence en France et Québec, soutien logistique au projet d'un montant maximal de 2000€ directement versé aux structures d'accueil L'appel à candidatures 2017 pour les résidences américaines est en attente de publication.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/residences-americaines-2015">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/residences-americaines-2015</a> <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/residences-france-quebec-arts-numeriques-2015">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/residences-france-quebec-arts-numeriques-2015</a>

<b>Afrique et Caraïbes en créations</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour des projets ou aides à la production Soutien à des ateliers de formation à dimension régionale Résidences d'artistes et d'écrivains Soutien pour participer à des événements Aide au développement de marchés (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués, mode, design) Musique Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Afrique et Caraïbes
Nationalité	Citoyens ou résidents dans les pays concernés
Profession	Artistes, institutions ou structures culturelles Commissaires ou critiques d'art Festivals, centres d'art et lieux prescripteurs à l'international qui souhaitent accueillir des artistes ou compagnies d'Afrique ou des Caraïbes
<b>Destination</b>	France ou Caraïbes, Europe Canada, Guadeloupe, Martinique, Antigua et Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, République Dominicaine, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago, Cuba, Iles Vierges, Etats Unis, Mexique, Belize, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Colombie, Venezuela, Guyane, Surinam, Guyane, Brésil
<b>Autres priorités</b>	Ce dispositif est ouvert afin de soutenir les projets suivants : - Aide à la création - Appui aux festivals sur ces territoires - Diffusion à l'international dans des festivals, des centres d'art et lieux prescripteurs - Projets de coopération régionaux (inter-africains ou inter-caribéens) ou réalisés avec des partenaires français - Soutien aux projets de formation de courte durée (ateliers, workshops) - Soutien aux tournées dans les Caraïbes, ou à l'international (les tournées en Afrique font l'objet d'un dispositif de programmation annuel spécifique)
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée



<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/afrique-et-caraibes-en-creations">http://www.institutfrancais.com/fr/afrique-et-caraibes-en-creations</a> <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets">http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets</a>

<b>Culture Lab</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Formations courtes et stages d'échanges (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, Arts visuels et numériques Audiovisuel et médias (cinéma) Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Âge	20-30 ans
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Etudiants, artistes, professionnels de la culture, avec un bon niveau de français.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	CultureLab a pour ambition d'offrir à de jeunes étrangers francophiles et apprenants de français des séjours de 1 à 2 semaines leur permettant, tout en renforçant leur niveau de langue, de rencontrer des professionnels de la culture. <u>L'inscription des jeunes est du ressort des Services d'action et de coopération culturelles des ambassades, des Instituts français et des Alliances françaises.</u>
<b>Dimension des aides</b>	Voyage et programme
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets">http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets</a> Liste des Instituts Français et Alliances françaises dans le monde: <a href="http://www.latituedeFrance.org">http://www.latituedeFrance.org</a>

<b>Programme Entr'Ecoles</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France
Profession	Artistes et théoriciens qui enseignent dans les écoles supérieures d'art territoriales et nationales
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme participe d'une volonté de valorisation de l'offre française en matière de savoir-faire, de formation, d'enseignement, de recherche et de création. Son objectif est de favoriser les échanges entre les écoles supérieures d'art territoriales et nationales sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et les écoles d'art/universités ou autres structures étrangères afin d'aboutir à la réalisation de projets communs susceptibles d'élargir le champ de la coopération pédagogique.
<b>Dimension des aides</b>	Max. 20 % du budget global  Le financement porte principalement sur l'aide aux voyages et séjours à l'étranger uniquement, des artistes - théoriciens – enseignants français uniquement.  Un rapport individuel ou commun (co-)signé des artistes - théoriciens enseignants qui documente le projet ou en produise l'analyse - par voie postale et électronique - dans un

**FRANCE**


	délaï maximum de trois mois après la réalisation.
	Appel à candidatures 2017 clos.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/cooperation-internationale-des-ecoles-dart-programme-entrecoles">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/cooperation-internationale-des-ecoles-dart-programme-entrecoles</a>

<b>Soutien à des tournées Spectacle vivant et musiques en Asie, Océanie, Amérique du Nord, Amérique Latine, Europe, au Maghreb et Moyen-Orient</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes ou d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle – théâtre, danse, cirque, arts de la rue, marionnette Musique (musiques actuelles, musique classique et contemporaine)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde (sauf Afrique et Caraïbes)
Nationalité	France
Profession	Établissements du réseau culturel français à l'étranger (Ambassades, Instituts français, Alliances françaises, bureaux et relais spécialisés) Institutions ou structures culturelles étrangères Institutions ou structures culturelles françaises, artiste ou compagnie résidant en France, ayant conçu un projet avec un ou plusieurs partenaires culturels étrangers.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce dispositif est ouvert afin d'accompagner des tournées d'artistes ou de compagnies basés en France, devant réunir au minimum 5 dates, soit à l'échelle d'un pays, soit à l'échelle d'une région. Il est souhaitable qu'elles puissent donner lieu à des rencontres artistiques ou professionnelles (master-class, échange de bonnes pratiques, rencontres de programmateurs, etc.).
<b>Dimension des aides</b>	Non précisé
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets">http://www.institutfrancais.com/fr/appels-projets</a>

Dernier conseil pour l'Institut Français : vérifier également les opportunités de financements offertes au niveau des Instituts Français dans le réseau culturel dans le monde.  
Exemple : Institut français en Allemagne : soutien aux expositions d'artistes français en émergence : <https://www.institutfrancais.de/culture/art-architecture/soutien-aux-projets>

**1.6. Nom de l'organisation** **Ambassade de France à New York et partenaires - FACE (French American Cultural Exchange)<sup>6</sup> EN**

<b>Etant Donnés, Le Fonds franco-américain pour l'art contemporain (The French American Fund for Contemporary Art)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production (PP) Aides pour des missions d'exploration Bourses de recherche (PP)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et États-Unis
Nationalité	France ou États-Unis, résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	 IN/OUT
<b>Autres priorités</b>	Etant donné apporte son soutien financier à des organisations engagées dans la programmation de qualité d'art contemporain en France et aux États-Unis. Il facilite la découverte de talents émergents et soutient les artistes dont le travail inspire les plus jeunes générations. Etant donné permet également de créer un réseau de curateurs des 2 pays qui travaillent ensemble et échantent
<b>Dimension des aides</b>	Max. 50 % du budget global Prochain appel à projets au printemps 2017
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/visual-arts/index.html">http://face-foundation.org/visual-arts/index.html</a>

<b>Le Fonds franco-américain pour le théâtre contemporain (The French American Fund for Contemporary Theatre)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, nouveau cirque) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Etats Unis
Nationalité	France ou États-Unis, résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	 IN/OUT
<b>Autres priorités</b>	Ce programme vise à développer des collaborations artistiques innovantes reflétant la diversité esthétique du théâtre d'aujourd'hui et dynamiser le dialogue interculturel entre la France et les Etats-Unis. Il soutient la production de pièces de théâtre contemporain et des résidences de metteurs en scène. Les projets sélectionnés doivent apporter une attention particulière à la traduction des textes en anglais et en français en fonction du lieu de représentation.

<sup>6</sup> **FACE** - FRENCH AMERICAN CULTURAL EXCHANGE – est une organisation à but non lucratif enregistrée dans l'Etat de New York. Localisé au sein des services culturels de l'Ambassade de France et géré par un conseil d'administrateurs, FACE bénéficie d'un vaste réseau de bailleurs de fonds (notamment des fondations privées américaines) soutenant des initiatives artistiques et culturelles variées en partenariat avec le service culturel de l'Ambassade de France.

<b>Dimension des aides</b>	L'aide ne peut excéder 50% des frais artistiques dont l'hébergement, les per diem, le transport et le visa ou la somme de 30 000 US\$. Prochain appel à projets au printemps 2017
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/contemporary-theater/index.html">http://face-foundation.org/contemporary-theater/index.html</a>


<b>FUSED Echange Danse France / Etats-Unis (French US Exchange in Dance)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Etats-Unis, Burkina Faso
Nationalité	France ou États-Unis, résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le programme FUSED offre des aides aux organisations à but non lucratif françaises et américaines souhaitant s'engager pour un nouveau type d'échange bilatéral autour de la danse avec des possibilités de résidences, commissions et/ou la tournée d'un projet d'au moins un chorégraphe/performer du pays partenaire. Des projets de co-productions sont encouragés. En 2016, FUSED ne soutient que des projets avec des artistes dont le travail n'a jamais été présenté dans le pays partenaire.
<b>Dimension des aides</b>	Les soutiens FUSED couvrent un maximum de 50% des honoraires d'artistes, le logement, les per diems et les frais de voyages et de visas ou la somme de 15 000 US\$. Le soutien est de 2 000US\$ pour soutenir les curateurs qui participent à des festivals ou spectacles en France, États-Unis et Burkina Faso.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/french-us-exchange-in-dance/index.html">http://face-foundation.org/french-us-exchange-in-dance/index.html</a>

**1.7. Nom de l'organisation Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut**


<b>Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue, marionnette, théâtre d'objets)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Théâtres, festivals
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le Fonds Transfabrik vise à encourager des projets de coopération si possible durable et de création artistique entre la France et l'Allemagne. Il ambitionne également d'être un espace de réflexion et d'échanges entre professionnels autour des pratiques de production, de création et de diffusion du spectacle vivant

<b>Dimension des aides</b>	Non précisé mais le montant doit représenter 25% maximum du budget total
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondstransfabrik.com/">http://www.fondstransfabrik.com/</a>

**1.8. Nom de l'organisation** Bureau des arts plastiques de l'Institut Français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne


<b>Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production
<b>Secteur</b>	Arts visuels Patrimoine
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France ou vivant en France, Allemagne ou vivant en Allemagne
Profession	Professionnels des domaines de l'art contemporain ou de l'architecture
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les projets sélectionnés sont des projets ponctuels développant une dimension d'échange et de dialogue entre la France et l'Allemagne: débats d'idée, coopérations, rencontres, laboratoires d'idées et de recherche, workshops, conférences, tables rondes.
<b>Dimension des aides</b>	Perspektive apporte un soutien maximal de 30% du budget global du projet pour la prise en charge de : frais de voyage, honoraires, frais d'hébergement et de séjour, frais de communication, frais de publication et frais techniques liés aux événements. L'appel à projets 2017 est ouvert du 1er octobre 2016 jusqu'au 1er décembre.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://fonds-perspektive.de/fr/foerderung/">http://fonds-perspektive.de/fr/foerderung/</a>

**1.9. Nom de l'organisation** Institut Français de Berlin (en partenariat avec le Goethe-Institut, Beaumarchais Paris, la fondation DVA et la Maison Antoine Vitez)

<b>Transfert Théâtral</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences de traducteurs (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Traducteurs germanophones et francophones
<b>Destination</b>	 Pont-à-Mousson
<b>Autres priorités</b>	Années paires : résidence de 6 jours pour 14 participants qui souhaitent acquérir ou approfondir leurs connaissances dans le domaine de la traduction théâtrale Années impaires : bourse d'excellence pour la traduction franco-allemande d'une pièce contemporaine L'appel à candidature 2017 sera publié à l'automne 2016)

<b>Dimension des aides</b>	Frais de transport et frais d'hébergement Le dossier de candidature doit comporter une lettre de motivation, un CV avec liste des traductions et un essai de traduction d'un texte dramatique contemporain de 5 pages.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="https://www.goethe.de/ins/fr/fr/kul/ser/ttr.html?wt_sc=frankreich_theatertransfer">https://www.goethe.de/ins/fr/fr/kul/ser/ttr.html?wt_sc=frankreich_theatertransfer</a>

**1.10. Nom de l'organisation** Alliance française de Manille en partenariat avec Centre Intermondes et 1335 Mabini Gallery *EN*

<b>Philippine Artist Residency Program</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Max. 45 ans
Nationalité	France et Philippines
Profession	Artiste professionnel avec au moins 2 ans de formation dans une école d'art et 1 exposition solo
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme vise à développer les réseaux professionnels entre les communautés d'art contemporain aux Philippines et en France.
<b>Dimension des aides</b>	1 résidence de 2 à 3 mois en France ou aux Philippines avec ateliers et présentations publiques Prise en charge des frais de transport et d'hébergement Pour l'artiste philippin sélectionné, possibilité d'une session de cours de français gratuite à l'Alliance Française de Manille avant le départ  Le dossier de candidature doit comporter : - une fiche de candidature - un CV - une proposition d'organisation d'accueil et de programme de résidence - une présentation d'œuvres déjà réalisées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.alliance.ph/accueil-en/">http://www.alliance.ph/accueil-en/</a> <a href="http://ncca.gov.ph/join-the-2016-philippine-artist-residency-program-parp-2016/">http://ncca.gov.ph/join-the-2016-philippine-artist-residency-program-parp-2016/</a>

**1.11. Nom de l'organisation** Centre National des Arts Plastiques (CNAP) *EN*

<b>Soutien à une recherche/production artistique</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Bourses de recherche Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Audiovisuel et médias – arts électroniques, nouveaux médias, Internet


<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Union européenne et monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le soutien pour le développement d'une recherche peut être accordé par le Centre national des arts plastiques à un artiste dont la démarche s'inscrit dans un cadre professionnel. Il est destiné à contribuer au financement d'une recherche personnelle ou à développer un projet artistique dans tous les domaines des arts plastiques. Le projet doit contenir des informations sur les expositions déjà réalisées par le candidat dans des galeries ou dans des lieux de diffusion de l'art contemporain. Le programme cherche à renforcer l'intégration des œuvres de l'artiste dans le domaine professionnel ou à soutenir son développement professionnel.
<b>Dimension des aides</b>	Montant forfaitaire de 4000€, 8000€ ou 12 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/conditions-d%E2%80%99attribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche-artistique">http://www.cnap.fr/conditions-d%E2%80%99attribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche-artistique</a>


### Soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Aides aux projets Aides aux voyages (valables pour différentes finalités dont le développement de projets) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (arts appliqués) Patrimoine (patrimoine matériel)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Restaureurs d'art
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le dossier doit contenir des informations sur les travaux antérieurs significatifs du candidat. Ce soutien permet aux restaurateurs d'art de réaliser un projet spécifique en collaboration avec des institutions ou des professionnels en France ou à l'étranger.
<b>Dimension des aides</b>	Montant forfaitaire de 4000€ ou 8000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/modalites-de-candidature-au-soutien-la-recherche-en-restauration-et-conservation-doeuvres-dart-conte">http://www.cnap.fr/modalites-de-candidature-au-soutien-la-recherche-en-restauration-et-conservation-doeuvres-dart-conte</a>

### Soutien à la recherche en théorie et critique d'art

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des missions d'exploration de courte durée Bourses de recherche Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Audiovisuel et médias
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Auteurs, théoriciens et critiques d'art

<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le projet doit être validé par la publication d'articles ou d'ouvrages dans le domaine de l'art contemporain. Le programme cherche à renforcer l'intégration des auteurs dans le secteur professionnel, ou permettre leur développement professionnel.
<b>Dimension des aides</b>	Le montant du soutien est forfaitaire : 4 000 €, 6 000 € ou 8 000 €
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/conditions-d-attribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche">http://www.cnap.fr/conditions-d-attribution-du-soutien-pour-le-d%C3%A9veloppement-dune-recherche</a>

<b>Aide à la première exposition</b>	
<b>Formes de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Soutien pour des projets ou aides à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Audiovisuel et médias
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Galerie commerciale ou régie par loi 1901 qui invite un(e) artiste étranger/ère
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'aide peut être accordée pour la première exposition personnelle d'un artiste français ou étranger déjà engagé dans la vie professionnelle, dont l'œuvre n'a soit jamais fait l'objet d'une exposition personnelle, soit n'a pas fait l'objet d'une exposition personnelle depuis cinq ans au moins, en France ou à l'étranger. Après examen des demandes et délibérations, la commission nationale consultative formule un avis sur chaque projet. Pour les demandes ayant reçu un avis favorable, elle propose au directeur du CNAP l'attribution d'une aide. La commission peut également proposer l'ajournement ou l'irrecevabilité d'une demande. Le directeur du CNAP décide de l'exécution de ces propositions et fixe le montant du soutien financier attribué.
<b>Dimension des aides</b>	Le soutien financier octroyé est un forfait de 3 000 € ou de 5 000 €. Le soutien du Cnap ne doit pas dépasser 50 % du coût total HT de l'exposition.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnap.fr/conditions-d-attribution-de-laide-a-la-premiere-exposition">http://www.cnap.fr/conditions-d-attribution-de-laide-a-la-premiere-exposition</a>

**1.12. Nom de l'organisation**

**Office National de la Diffusion Artistique (ONDA) EN**

<b>Tournées de spectacles étrangers en France</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Lieu de diffusion, compagnie
Autres	Une tournée s'effectue à l'initiative d'un lieu de diffusion et doit réunir au minimum



	trois lieux sur un temps cohérent.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La structure de diffusion qui coordonne la tournée reçoit l'aide et s'engage à la répartir sur l'ensemble des lieux qui reçoivent la tournée.
<b>Dimension des aides</b>	Dans le cadre d'une tournée réunissant au minimum trois lieux en France, l'Onda apporte un soutien financier aux frais de transport et de voyage de l'équipe en tournée. L'Onda apporte une aide financière forfaitaire destinée à participer à la création du surtitrage en français (ou de la traduction) et/ou aux frais de régie correspondant pour des spectacles pouvant faire l'objet d'une tournée ultérieure.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.onda.fr/fr/qui-sommes-nous.php?rub=4&amp;page=12">http://www.onda.fr/fr/qui-sommes-nous.php?rub=4&amp;page=12</a>

<b>Voyages de repérages et destinations - bourses de mobilité</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements (bourses d'exploration) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France
Profession	Programmateurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'objectif des Voyages de repérage est d'inciter les programmeurs à découvrir les réalités artistiques d'autres pays ou continents, de faciliter leur travail de repérage et ainsi de contribuer à l'accueil d'artistes étrangers dans les programmations. Les Destinations sont des projets spécifiquement conçus en collaboration avec des partenaires locaux pour amener à la découverte contextualisée d'un paysage culturel, d'une ville ou une région et des artistes qui y créent et de programmeurs locaux.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.onda.fr/fr/qui-sommes-nous.php?rub=5&amp;page=17">http://www.onda.fr/fr/qui-sommes-nous.php?rub=5&amp;page=17</a>

### 1.13. Nom de l'organisation

Centre National de la Chanson, des variétés et du jazz

<b>Tournées à l'export</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour le développement de marchés (Pub.)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France ou résident
Profession	Producteur de spectacles Ce programme d'aide est réservé aux entreprises affiliées au CNV depuis au moins 12 mois à la date du Conseil d'administration qui validera la décision de la commission et aux entreprises adhérentes du Bureau Export.
<b>Destination</b>	

**FRANCE**

<b>Autres priorités</b>	Cette commission est organisée conjointement avec le <b>Bureau Export de la Musique Française</b> (voir section 3. Autres structures) et a pour mission l'aide au développement à l'export de carrières d'artistes à travers une aide aux tournées à l'export. Il s'agit de soutenir financièrement les producteurs de spectacle dans l'organisation d'une tournée sur un ou plusieurs territoires étrangers, dans la perspective d'un développement à l'export de carrières d'artistes, que ce soit en édition, en production phonographique et en spectacle vivant. Il y a 2 types de critères au CNV. Les critères de recevabilité (admissibilité administrative) et les critères d'appréciation de la commission. Si votre projet est recevable administrativement, vous pouvez déposer votre demande auprès de la commission 9, qui l'étudiera en fonction de ses critères d'appréciation.
<b>Dimension des aides</b>	La commission a étudié 44 dossiers en 2015 pour en soutenir 39, soit 88 % des demandes. Le montant moyen attribué par dossier a été de 5 772 €.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.cnv.fr/tournees-lexport">https://www.cnv.fr/tournees-lexport</a>

**Aide à la diffusion à l'étranger**

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles ou variétés)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Française ou résident
Profession	Producteur ou employeur du plateau artistique du projet
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme a pour objet le soutien du producteur, employeur du plateau artistique du projet à l'organisation et à la diffusion sur plusieurs dates d'un spectacle de musiques actuelles ou de variétés, d'un même artiste sur un territoire donné. Affiliation au CNV depuis 12 mois à la date de réunion du Conseil d'administration qui statue sur la demande. Les porteurs de projet veillent au dépôt de leur dossier soit dans la commission Export (9) soit dans le programme Aide à la Diffusion de la commission 10 (développement l'international). L'opération peut porter sur une opération ayant débuté au plus tôt à la date de la commission précédente. Tous les participants au projet doivent être rémunérés dans le respect des minima conventionnels et des normes salariales, Le demandeur doit être en charge du développement de l'artiste sur la France. Le dossier doit être déposé au plus tard 4 semaines avant la date de réunion de la commission.
<b>Dimension des aides</b>	En 2015, 62 dossiers ont été instruits. 31 d'entre eux ont été acceptés par la commission, pour une moyenne de 4 206 €.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnv.fr/aide-diffusion-letranger">http://www.cnv.fr/aide-diffusion-letranger</a>

**Soutien au déplacement**

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub.)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Française ou résident
Profession	Entrepreneur du spectacle

<b>Destination</b>	<b>move<sub>OUT</sub></b>
<b>Autres priorités</b>	Ce programme a pour objet le soutien au déplacement sur un territoire à l'étranger de l'entrepreneur du spectacle, pour un salon ou une manifestation importante en termes de représentation professionnelle. Affiliation au CNV depuis 12 mois à la date de réunion du Conseil d'administration qui statue sur la demande, Détenion d'un compte entrepreneur. L'opération peut porter sur un déplacement ayant débuté au plus tôt à la date de la commission précédente. La demande ne concerne pas un salon accueillant un spectacle vivant promotionnel porté par le demandeur déjà soutenu dans le cadre des commissions 9 ou 10. Le dossier doit être déposé au plus tard 2 semaines avant la date de réunion de la commission.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnv.fr/soutien-au-deplacement">http://www.cnv.fr/soutien-au-deplacement</a>

**1.14. Nom de l'organisation**

**Centre National de la Danse EN**

**Résidences de création et résidences augmentées**


<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides aux projets ou à la production Bourses de recherche (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE
Profession	Artistes individuels
<b>Destination</b>	<b>move<sub>IN</sub></b> Centre National de la Danse, Paris
<b>Autres priorités</b>	Les compagnies accueillies en résidence bénéficient d'un accès privilégié aux studios du <b>CND</b> ainsi qu'aux différentes activités et/ou ressources du <b>CND</b> (médiathèque, ressources professionnelles, invitation à l'ERD, mise en réseau, etc.) Lors de leur temps de résidence, les compagnies peuvent bénéficier, en fonction des disponibilités, d'un accompagnement technique et/ou d'un hébergement au <b>CND</b> et peuvent organiser avec l'accord du <b>CND</b> , une présentation professionnelle. Pour les résidences de création, les compagnies bénéficient d'un apport en coproduction.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée. Les demandes peuvent être envoyées tout au long de l'année
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.cnd.fr/residence_creation">http://www.cnd.fr/residence_creation</a> <a href="http://www.cnd.fr/residences_augmentees">http://www.cnd.fr/residences_augmentees</a>

**1.15. Nom de l'organisation**

**International Organization for the Transition of Professional Dancers EN**

**Bourse Philippe Braunschweig**


<b>Forme de mobilité</b>	Bourses pour des projets de reconversion (Pub.)

<b>Secteur</b>	Arts du spectacle (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde/France
Nationalité	France ou autre nationalité liée à l'Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels (IOTPD)
Profession	Danseurs professionnels
<b>Destination</b>	 Centre National de la Danse, Paris (France) + Monde
<b>Autres priorités</b>	La « Bourse Philippe Braunschweig », en hommage au président fondateur de l'IOTPD, permettra d'accompagner dans son projet de reconversion un danseur ayant eu une carrière internationale. L'IOTPD souhaite ainsi offrir une réponse au niveau international à des danseurs qui, par nature mobiles, ont réalisé leur carrière dans plusieurs pays et n'ont pu acquérir les conditions d'ancienneté nécessaires pour bénéficier des programmes nationaux d'aide à la reconversion.
<b>Dimension des aides</b>	Bourse annuelle d'un montant de 3 000 euros
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.iotpd.org/IOTPD-Philippe-Braunschweig-Grant">http://www.iotpd.org/IOTPD-Philippe-Braunschweig-Grant</a>

**1.16. Nom de l'organisation**


Centre National du livre *EN*

**Bourses de résidence**

<b>Forme de mobilité</b>	Aides aux projets Aides pour des missions d'exploration (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Monde
Nationalité	France et Monde
Profession	Auteurs (romanciers, poètes, illustrateurs de jeunesse, essayistes, auteurs de théâtre)
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ces aides visent à attribuer une rémunération à des écrivains, illustrateurs ou traducteurs invités en résidence pour une durée continue de 1 à 3 mois hors de la région de leur lieu d'habitation par une structure pour leur permettre de mener à bien un projet d'écriture, d'illustration ou de traduction, relevant des champs documentaires du CNL ainsi qu'un projet d'animation littéraire élaboré conjointement avec la structure d'accueil.
<b>Dimension des aides</b>	2 000 € bruts par mois de résidence obtenu. La structure d'accueil doit s'engager à assurer la prise en charge de l'hébergement du candidat dans la commune du lieu de résidence, au moins un aller-retour entre son domicile et la structure de résidence et ses déplacements vers les lieux d'interventions pendant le temps de résidence. 3 dates de dépôt de dossier : 31 octobre, 20 février et 10 juin
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/aides_aux_auteurs/credits_de_residence/">http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/aides_aux_auteurs/credits_de_residence/</a>

1.17. Nom de l'organisation

Organisation Internationale de la Francophonie


Fonds d'aide à la circulation des artistes	
Forme de mobilité	Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
Secteur	Arts de la scène Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Pays du monde francophone
Nationalité	France, Pays du monde francophone
Profession	Les associations, entreprises culturelles, compagnies, troupes ou groupes artistiques disposant d'un statut juridique, privé ou public qui organisent et participent à des tournées de spectacles. Ces spectacles doivent être produits dans un pays du Sud ou de l'Europe centrale et orientale membre de la Francophonie ou intégrer des artistes de ces mêmes pays. Les responsables de festivals internationaux.
Destination	
Autres priorités	Deux appels à projets accompagnés des formulaires et des modalités d'inscription sont lancés chaque année par l'Organisation internationale de la Francophonie au printemps et à l'automne.
Dimension des aides	Aide maximale de 15 000€ notamment pour les frais de transport. Limite de dépôt des dossiers : au plus tard 4 mois avant le début de la tournée ou du festival
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresse	<a href="http://www.francophonie.org/Fonds-d-aide-a-la-circulation-des.html">http://www.francophonie.org/Fonds-d-aide-a-la-circulation-des.html</a>

Arts visuels et arts vivants (trois programmes)	
Forme de mobilité	Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Aides pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux
Secteur	Arts de la scène Musique Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Pays du monde francophone, Monde
Nationalité	Pays du monde francophone
Profession	Industries culturelles et créatives, artistes, professionnels de la culture
Destination	
Autres priorités	Il existe trois programmes : Structuration des entreprises (programme Contrat de Confiance), Accès aux réseautages culturels sur les marchés (Programme 'En Scène' et Programme 'Equation Musique'), Développement de carrière
Dimension des aides	De 12 000€ à 40 000€
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresse	<a href="http://www.francophonie.org/Arts-vivants-arts-visuels.html">http://www.francophonie.org/Arts-vivants-arts-visuels.html</a>

## 1.18. Nom de l'organisation

Commission internationale du théâtre francophone

## Subvention de soutien aux organismes de création et de production

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Pays francophones
Nationalité	Pays francophones
Profession	Compagnies de théâtre, artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutien à des projets de création et/ou de diffusion impliquant 3 partenaires artistiques (dont au moins 2 compagnies de théâtre) issus de 3 pays francophones répartis sur 2 continents via 2 programmes
<b>Dimension des aides</b>	Programme régulier : non précisé mais il s'agit d'une participation financière d'appoint Programme Exploration : 75 % des dépenses, max. 5 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://citf.conseilidesarts.ca/programme">http://citf.conseilidesarts.ca/programme</a>

## 2. Les sociétés civiles

### 2.1. Nom de l'organisation **SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)<sup>7</sup>**

<b>Aides aux résidences et voyages professionnels à l'étranger</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Bourses de voyage (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musique contemporaine, musique à l'image)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Compositeurs de musique contemporaine membres de la Sacem
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Encourager les résidences de compositeurs de musique contemporaine et la présence des compositeurs où leurs œuvres sont interprétées/diffusées hors de France (ensembles, orchestres, festivals ....) Favoriser l'organisation de prestations complémentaires variées assurées par / pour le compositeur : master-class, atelier, conférences, rencontres professionnelles telles que rendez-vous avec des journalistes, master-class, rencontres avec des programmeurs et professionnels étrangers, réalisation de programmes audiovisuels à diffuser (TV ou Internet), rencontres avec le public... Une attention particulière sera portée aux projets impliquant des compositeurs considérés comme « émergents » ou peu diffusés sur le(s) territoire(s) étranger(s) concerné(s) au regard de leur carrière nationale, et aux projets accueillant les professionnels locaux et internationaux.
<b>Dimension des aides</b>	15 000€ ou abondement de la rémunération du compositeur en cas de résidence avec commande Les pièces à joindre au dossier de candidature sont : - une présentation du porteur de projet et/ou de la structure d'accueil - une présentation du projet et des activités annexes - un budget prévisionnel - un planning prévisionnel - pour les résidences avec commande, une attestation et un contrat de commande - pour les séjours professionnels, une présentation de la stratégie de développement du compositeur dans le territoire concerné Les dossiers sont recevables toute l'année et les commissions de sélection sont trimestrielles. Ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet. Un bilan artistique et un bilan financier devront être remis après le projet.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-residences-et-sejours-professionnels-a-letranger----musique-contemporaine-et-musique-a-limage/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-residences-et-sejours-professionnels-a-letranger----musique-contemporaine-et-musique-a-limage/consultation</a>

### **Aides aux tournées et aux show-cases à l'international**

<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles, jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	

<sup>7</sup> La SACEM est également répertoriée dans la section (focus cinéma).

**FRANCE**

Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Producteur de spectacles titulaire pour les structures françaises d'une licence d'entrepreneur de spectacles et pour les étrangers de l'équivalent selon leurs législations nationales, dont l'activité principale consiste au développement de la carrière d'artistes.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir le développement de carrière à l'export de membres de la Sacem Accompagner les producteurs de spectacles prenant le risque de produire ces créateurs en développement hors de France dans le cadre de tournées (5 dates ou plus) et/ou de show-cases dans des manifestations dédiés à la création française Proposer un suivi aux auteurs et compositeurs membres de la Sacem ayant déjà bénéficié d'un dispositif auquel la Sacem participe (Bureau Export de la Musique française, le FAJE, The Bridge, AJC, Avant-Garde au MaMA...)
<b>Dimension des aides</b>	Max. 30 % du budget artistique et des frais de déplacement, jusqu'à 8000€ pour les tournées et jusqu'à 5000€ pour les showcases Les pièces à joindre au dossier de candidature sont : - une présentation du projet incluant le programme détaillé de concert, le programme type de tournée, les biographies de l'équipe artistique, la structure de production et la stratégie déployée pour aborder le(s) territoire(s) ciblé(s) - le planning prévisionnel des rendez-vous professionnels envisagés/programmés pour les auteurs-compositeurs (formulaire à remplir), le cas échéant. - le budget prévisionnel - les liens internet d'écoute des titres enregistrés  Les dossiers doivent être déposés 4 mois avant le début du projet et les commissions de sélection sont trimestrielles. Ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet. Un bilan artistique et un bilan financier devront être remis après le projet.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-residences-et-sejours-professionnels-a-letranger----musique-contemporaine-et-musique-a-limage/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-residences-et-sejours-professionnels-a-letranger----musique-contemporaine-et-musique-a-limage/consultation</a>


**Aides aux tournées et aux concerts à l'international**

<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage Aides pour favoriser les tournées de groupes Soutien pour participer à des événements (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musique contemporaine)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Formation juridiquement constituée en association ou société, avec une activité régulière de diffusion en France et/ou à l'étranger
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir les concerts des ensembles et orchestres français et étrangers interprétant du répertoire de la Sacem à l'étranger Favoriser la présence des compositeurs membres de la Sacem (conférence de presse, master class, rendez-vous professionnels avec les compositeurs) Encourager un suivi des compositeurs ayant bénéficié d'un accompagnement préalable par le biais des fonds d'aides et des dispositifs mutualisés auxquels la Sacem participe (Bureau Export, FACE, Diaphonique, Impuls neue musik, Re : New/ New :Aud, Focus Musique Contemporaine organisé par l'Institut français)
<b>Dimension des aides</b>	Max. 30 % du budget artistique et des frais de déplacement jusqu'à 15 000€




FRANCE

	<p>Les pièces à joindre au dossier de candidature sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une présentation du projet incluant le programme détaillé de concert, l'ensemble, l'équipe artistique, les liens entre l'ensemble et le(s) compositeur(s) programmé(s) (commandes passées, créations antérieures, travail régulier, etc.)</li> <li>+ pour les formations françaises : la formation détaillera sa politique de développement à l'export et ses expériences récentes</li> <li>+ pour les formations étrangères : la programmation artistique sera expliquée en précisant son travail sur la création contemporaine mais aussi sur la diffusion des répertoires non nationaux et plus précisément son travail autour du répertoire de la Sacem dans toute sa diversité (les compositeurs membres n'étant pas forcément français)</li> <li>- le planning prévisionnel des rendez-vous professionnels envisagés/programmés pour les auteurs-compositeurs (formulaire à remplir), le cas échéant.</li> <li>- le budget prévisionnel</li> </ul> <p>Les dossiers doivent être déposés 4 mois avant le début du projet et les commissions de sélection sont trimestrielles. Ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet. Un bilan artistique (incluant un compte-rendu des rendez-vous professionnels) et un bilan financier devront être remis après le projet.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-tournees-et-concerts-a-international---musique-contemporaine/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-aux-tournees-et-concerts-a-international---musique-contemporaine/consultation</a>


Aides aux festivals internationaux	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musiques actuelles, jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Événement	Toute manifestation, à partir de la 2ème édition, qui programme des œuvres qui relèvent du répertoire protégé par la Sacem
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir les manifestations hors de France qui favorisent la création et la diffusion d'œuvres nouvelles ou récentes du répertoire de la Sacem et témoignent d'une prise de risque artistique par la programmation d'auteurs/compositeurs et interprètes en développement sur leur territoire.
<b>Dimension des aides</b>	<p>Max. 20 % du budget artistique et des frais de déplacement jusqu'à 15 000€</p> <p>Les pièces à joindre au dossier de candidature sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une présentation de la manifestation, la programmation, la politique de communication, les partenariats médias, la fréquentation, les professionnels présents, etc.</li> <li>- le programme des activités annexes : master-classes ; rencontres professionnelles en vue de développer les artistes émergents, réalisation de captations audiovisuelles et/ou de modules destinés au web, l'organisation de résidence instaurant des collaborations avec des créateurs et musiciens locaux avec restitution</li> <li>- le budget prévisionnel</li> </ul> <p>Les dossiers doivent être déposés 4 mois avant le début du projet et les commissions de sélection sont trimestrielles. Ce dispositif n'est pas cumulable avec une autre aide de la Sacem pour un même projet. Un bilan artistique (incluant un compte-rendu des rendez-vous professionnels) et un bilan financier devront être remis après le projet.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aides-aux-festivals-internationaux---musiques-actuelles-et-jazz/consultation">https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aides-aux-festivals-internationaux---musiques-actuelles-et-jazz/consultation</a>

**2.1.A. Partenariat SACEM**  
(En partenariat avec l'Institut français de Paris, l'Ambassade de France en Allemagne, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Goethe Institut et le Bureau Export)

<b>Impuls Neue Musik - Fonds franco-allemand pour la musique contemporaine</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour des projets ou à la production (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	Citoyenneté française ou allemande
Profession	Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion festivals spécialisés ou généralistes, organismes de formation musicale Centres/studios de recherche
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Donner une impulsion à la musique contemporaine française et allemande en favorisant des échanges sur le long terme entre ces deux mondes de la musique. Soutenir des projets franco-allemands impliquant des œuvres de compositeurs français ou allemands composés dans les trente dernières années ou en cours d'écriture et dont le répertoire s'apparente à la musique contemporaine instrumentale/vocale, mixte ou électro-acoustique, à la composition assistée par ordinateur, aux nouvelles formes de musiques improvisées et électroniques.
<b>Dimension des aides</b>	L'aide financière attribuée est plafonnée à 30% des dépenses artistiques du projet. Sont considérées comme dépenses artistiques les catégories de dépenses suivantes : Salaires/cachets des compositeurs, musiciens, etc; Autorisations, droits, assurances; Déplacements (frais de transport, per diem, logement); Technique (location et transport de matériel) et Location de salle
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://fr.impulsneuemusik.com/soutien/">http://fr.impulsneuemusik.com/soutien/</a>

**2.1.B. Partenariat SACEM**  
(En partenariat avec l'Institut Français, le Bureau Export Musique, le Ministère de la Culture et de la Communication et le British Council) EN

<b>Diaphonique, Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes Soutien pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (PP)
<b>Secteur</b>	Musique (musique contemporaine instrumentale ou vocale)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Royaume Uni
Nationalité	Français et Anglais (résidents inclus)
Profession	Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion

	Festivals, organismes de formation musicale, centres et studios de recherche
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Diaphonique intervient dans le financement et l'accompagnement de projets ayant pour objet la création ou la diffusion de musique contemporaine française en Grande-Bretagne et britannique en France, contribuant ainsi à favoriser et dynamiser le décloisonnement des publics et des répertoires. Le répertoire proposé doit appartenir à l'une des catégories suivantes: musique contemporaine pour instrumentation classique et composition assistée par ordinateur et recherche à partir d'outils multimédia
<b>Dimension des aides</b>	Aide plafonnée à 40% du budget artistique du projet
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://diaphonique.org/">http://diaphonique.org/</a>

### 2.1.C. Partenariat

#### SACEM

(En partenariat avec l'Ambassade de France à New York et des partenaires, dans le cadre de FACE-French American Cultural Exchange) EN

<b>Fonds franco-américain pour la musique contemporaine (French American Fund for Contemporary Music)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement (master class) Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et États-Unis
Nationalité	France et États-Unis, résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les institutions américaines doivent produire ou présenter le travail d'un compositeur français vivant (ou résidant en France depuis au moins 5 années). La même règle s'applique pour les productions et projets en France avec le travail d'au moins un compositeur américain vivant (ou résidant aux États-Unis depuis plus de 5 ans). Le répertoire proposé doit appartenir à l'une des catégories suivantes: musique contemporaine pour instrumentation classique, composition assistée par ordinateur et recherche à partir d'outils multimédia, nouvelles formes de musique improvisée ou électronique.
<b>Dimension des aides</b>	La somme demandée ne doit pas dépasser 50% du projet ou maximum 25 000 US\$
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://face-foundation.org/contemporary-music/index.html">http://face-foundation.org/contemporary-music/index.html</a>


#### Fonds franco-américain pour le jazz et les musiques improvisées (The French American Jazz Exchange (FAJE))

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour participer à des événements Aides pour des projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (PP) Soutien pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux
--------------------------	---

**FRANCE**

<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et États-Unis
Nationalité	France et États-Unis, résidents français ou américains depuis plus de 5 ans
Profession	Organisations à but non lucratif
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le programme vise à soutenir le développement créatif et professionnel des artistes du jazz de France et des États-Unis à travers des collaborations sur leurs pratiques artistiques et la rencontre avec de nouveaux publics et de réseaux professionnels. Les projets peuvent inclure des artistes travaillant ensemble pour la première fois ou ceux ayant déjà travaillé avec un compositeur en particulier)
<b>Dimension des aides</b>	FAJE apporte chaque année des soutiens à hauteur de 100 000 US\$, aucun ne dépassant les 25 000 US\$ à travers un appel à projets ouvert et compétitif pour des projets se déroulant soit en France soit aux États-Unis ou dans les deux pays (période de maximum de 16 mois).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://face-foundation.org/french-american-jazz-exchange/index.html">http://face-foundation.org/french-american-jazz-exchange/index.html</a>

**2.2. Nom de l'organisation**      **SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)**

<b>Déplacements à l'international</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes (PP)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Organismes, compagnies et groupes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Une lettre de la structure d'accueil garantissant au moins trois dates sur son territoire (hors France) doit être fournie par l'organisme demandeur.
<b>Dimension des aides</b>	L'aide accordée peut s'élever jusqu'à 95% du prix du transport des artistes-interprètes (hors assurances et instruments). Plafonnement pour des voyages intra-européens à 600€ par artiste-interprète (maximum de 12) Plafonnement à 1 200 € avec un maximum également de 12 artistes-interprètes dans le reste du monde
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.spedidam.fr/aides-aux-projets/5_44_criteres-d-attribution-des-aides.html">http://www.spedidam.fr/aides-aux-projets/5_44_criteres-d-attribution-des-aides.html</a>


**2.3. Nom de l'organisation**      **ADAMI (Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes)**

<b>Talents Adami Détours</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des groupes (PP)

<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Artistes professionnels avec une actualité artistique (tournée, sortie d'album...) et une structure professionnelle titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacles (deuxième catégorie)
<b>Destination</b>	 Les festivals partenaires en 2016 : <b>Art Rock</b> (France) // <b>Les Nuits Botaniques</b> (Belgique) // <b>Sound City Liverpool*</b> (UK) // <b>Sakifo</b> (France / Réunion) // <b>Solidays</b> (France) // <b>Francofolies Montréal</b> (Canada) // <b>Les Eurockéennes</b> (France) // <b>Vieilles Charrues</b> (France) // <b>Paléo Festival</b> (Suisse) // <b>Osheaga</b> (Canada) // <b>Meg</b> (Canada) // <b>Sinsal Festival*</b> (Espagne) // <b>Milhoes Da Festa*</b> (Portugal) // <b>Sziget Festival*</b> (Hongrie)
<b>Autres priorités</b>	L'opération Talents Adami DÉTOURS, initiée par l'Association artistique de l'Adami, se positionne comme un véritable tremplin à l'exportation des artistes français avec la complicité des plus grands festivals en Europe.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="https://www.adami.fr/talents-adami/talents-adami-detours.html">https://www.adami.fr/talents-adami/talents-adami-detours.html</a> <a href="https://talents3a.adami.fr/home/">https://talents3a.adami.fr/home/</a>


**2.4. Nom de l'organisation**

**SACD (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques)<sup>8</sup> EN**

<b>Soutien à l'étranger – Théâtre (festival)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutiens pour participer à des événements (festivals) (PP)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Français ou international
Profession	Festival/ manifestation collective
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir les manifestations collectives ou festivals qui favorisent la promotion d'auteurs vivants d'expression française membres de la SACD, hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres n'appartenant pas au domaine public et dont les auteurs sont membres de la SACD, le festival se déroule sur un minimum de 2 jours et propose un minimum de 4 spectacles ou lectures, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires, la structure doit s'être acquittée du paiement des droits d'auteur auprès de la SACD ou auprès de la société de gestion collective ayant un accord de réciprocité avec la SACD pour les représentations de la précédente édition.
<b>Dimension des aides</b>	Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan.

<sup>8</sup> La SACD est également listée dans la section 7 (focus cinéma)

	La date limite de candidatures pour les projets 2017 est le 15 décembre 2016.
<b>u pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Theatre.1948.0.html">http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Theatre.1948.0.html</a>

<b>Soutiens aux festivals de danse</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutiens pour participer à des événements (festivals) (PP)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Français ou international
Profession	Festival/ manifestation collective
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutenir les manifestations collectives ou festivals qui favorisent la présence des chorégraphes contemporains membres de la SACD et la promotion de leurs œuvres hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres n'appartenant pas au domaine public et relevant du répertoire danse de la SACD, le festival se déroule sur un minimum de 2 jours et propose un minimum de 4 spectacles, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires, la structure doit s'être acquittée du paiement des droits d'auteur auprès de la SACD ou auprès de la société de gestion collective ayant un accord de réciprocité avec la SACD pour les représentations de la précédente édition.
<b>Dimension des aides</b>	Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan. La date limite de candidatures pour les projets 2017 est le 15 décembre 2016.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Danse.1950.0.html">http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Danse.1950.0.html</a>

### 3. Autres structures (inclus les fonds)


#### 3.1. Nom de l'organisation **Bureauexport EN**

<b>Aides à l'export</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées des artistes/ groupes (musiques actuelles) Aides pour le développement de marchés (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Union européenne /Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Musiciens, groupes, maisons de disques
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Soutien financier aux concerts à l'étranger. Le bureauexport peut accorder une aide à ses membres pour un projet spécifique uniquement si celui-ci remplit l'une des conditions suivantes : - production : projet d'un artiste produit par une maison de disques membre du bureauexport. - licence : projet d'un artiste ayant une licence pour l'export avec une maison de disques membre du bureauexport. - édition : projet lié à un créateur affilié auprès d'une société d'auteur membre du bureauexport et ayant un éditeur membre du bureauexport. Condition particulière pour les agents artistiques et ensembles de Musiques Classiques : le projet doit concerner un artiste français ou résidant en France depuis au moins 5 ans, ou un artiste produit par une maison de disques membre du bureauexport
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.french-music.org/bureauexport.html">http://www.french-music.org/bureauexport.html</a>

<b>Actions de promotion et de prospection (musiques actuelles et classiques)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour le développement de marchés (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Union européenne /Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Musiciens, groupes, maisons de disques
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les actions peuvent prendre la forme d'invitation aux rencontres organisées par le bureauexport avec des professionnels internationaux ciblés en France et à l'étranger ou de showcases français lors de salons internationaux.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.french-music.org/bureauexport.html">http://www.french-music.org/bureauexport.html</a>


## 3.2. Nom de l'organisation

## Maison des Cultures du Monde

Courants	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire Aides pour des missions d'exploration de courte durée Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub)
<b>Secteur</b>	Patrimoine – archives Administration culturelle
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Administrateurs culturels (avec un minimum de 5 ans d'expériences), archivistes, conservateurs (conditions spécifiques pour chacune des professions).
Autres	Bon niveau de français pour la plupart des programmes proposés
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme propose deux formules de séjour : 1) <b>Séjour Culture thématique (individuel et sur-mesure)</b> Thématiques : action culturelle, architecture patrimoine urbanisme, arts plastiques, bibliothèques, arts de la rue – cirque, cinéma – audiovisuel, livre – édition, théâtre musique, danse et musées. 2) <b>Séminaire (en groupe)</b> Plusieurs stages au choix sont proposés chaque année tels que Politiques culturelles et leur administration(en collaboration avec l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble), Financement et économie de la culture (en collaboration avec l'Université Paris-Dauphine) et Ressources audiovisuelles en bibliothèques(en collaboration avec la BnF et la Bpi).
<b>Dimension des aides</b>	Le programme couvre les frais de transport local, de logement et d'assurance, ainsi qu'un per diem (36€/jour) et les frais de formation. Les frais de transport international sont à la charge des institutions des bénéficiaires ou bien des ambassades françaises dans les pays d'origine des candidats.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/courants-du-monde-2016">http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/courants-du-monde-2016</a> <a href="http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Europe-et-international/Accueil-et-formation">http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Europe-et-international/Accueil-et-formation</a>

## 3.3. Nom de l'organisation

## Fonds Roberto Cimetta EN

Programme de mobilité	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage (PP)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
Nationalité	Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
Profession	Artistes, professionnels de la culture
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Appels à candidatures trimestriels + de 2015 à 2018, bourses spécifiques Valletta en lien avec Valletta 2018 Capitale




	Européenne de la Culture  L'objet du voyage doit démontrer un potentiel pour un impact constructif et durable dans le secteur artistique dans un contexte local et concret dans la région euro-arabe. Le déplacement doit contribuer au développement professionnel du candidat, et les bénéfices du voyage seront partagés à son retour parmi ses collègues dans son territoire d'origine pour consolider et renouveler la pratique des arts d'aujourd'hui.
<b>Dimension des aides</b>	Frais de voyage et visas (quand requis)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cimettafund.org/index/index/lang/fr">http://www.cimettafund.org/index/index/lang/fr</a>

### 3.4. Nom de l'organisation

Fonds François Schneider EN

Talents Contemporains	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Wattwiller
<b>Autres priorités</b>	Le concours 'Talents Contemporains' souhaite soutenir des créateurs par l'acquisition d'œuvres sur le thème de l'eau et leur mise en valeur au centre d'art de la Fondation François Schneider. La sélection de 7 lauréats est réalisée par un jury international.
<b>Dimension des aides</b>	6 bourses 'Talents Contemporains' de 20 000€ et 1 bourse 'Talent d'eau' de 30 000€
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationfrancoisschneider.org/category/talents-contemporains/presentation-talents-contemporains/">http://www.fondationfrancoisschneider.org/category/talents-contemporains/presentation-talents-contemporains/</a>

Prix Kunstart	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Max. 30 ans
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Wattwiller
<b>Autres priorités</b>	Le Prix Kunstart, proposé par la Fondation François Schneider, vise à favoriser la reconnaissance des jeunes artistes contemporains de la région trinationale des Trois Frontières. A travers ce concours, la Fondation souhaite donner une chance aux jeunes artistes de bénéficier d'une visibilité forte, notamment auprès des professionnels du monde de l'art,

	favorisant ainsi leur émergence. Les œuvres présentées devront s'inscrire dans la thématique de l'eau.
<b>Dimension des aides</b>	<p>Les artistes-lauréats du Prix Kunststart seront soutenus de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une dotation de 2 000 euros par lauréat. Par ce biais, l'œuvre primée entrera dans la collection de la Fondation François Schneider</li> <li>• 2 000 euros supplémentaires pour la réalisation de l'œuvre présentée dans le dossier de candidature, si elle n'est pas déjà existante</li> <li>• Une exposition à la Fondation</li> <li>• Une double page dans le catalogue de l'exposition</li> <li>• Un programme « accélérateur de carrière » : développement de compétences dans le cadre d'une résidence à la Fondation avec des professionnels de l'art</li> <li>• Un suivi de l'artiste par la Fondation</li> </ul>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationfrancoisschneider.org/prix-kunststart/">http://www.fondationfrancoisschneider.org/prix-kunststart/</a>

### 3.5. Nom de l'organisation

L'accélérateur The Bridge EN

#### Accélération de startups - Ecosystème national innovant culture et numérique

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias (nouveaux médias)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	France
Profession	Start-up ou entreprise qui œuvre dans le développement de solutions numériques innovantes autour de l'événementiel, des contenus culturels, du tourisme et de la mobilité
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Programme intensif de deux mois pour accompagner des startups spécialisées dans les nouvelles applications numériques pour les métiers de la Culture, les contenus culturels, l'événementiel culturel, le tourisme et la mobilité, dans le développement de projets en phase d'amorçage en vue de leur prototypage et de l'analyse de leur modèle économique.
<b>Dimension des aides</b>	Mentorat national et international, déploiement territorial prototype des produits accélérés, support technologique The Bridge, accompagnement financier The Bridge, étude d'impact et d'usage The Bridge, passerelle vers le Living Lab The Bridge et passerelle vers le réseau mondial d'accélérateurs The Bridge.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.thebridge-accelerator.eu/">http://www.thebridge-accelerator.eu/</a>


### 3.6. Nom de l'organisation

Association Jazz Croisé EN


#### Accueil de programmeurs étrangers

<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (jazz)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde

FRANCE

Profession	Programmateurs et journalistes
Destination	
Autres priorités	Invitations de programmeurs étrangers sur des « temps forts » de programmations d'artistes français pour favoriser leur diffusion dans les festivals étrangers
Dimension des aides	Frais de transport, hébergement et repas des programmeurs invités sur remboursement après acceptation de l'AJC
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresses	<a href="http://www.ajc-jazz.eu/fr/les-actions/accueil-de-programmateurs-etrange.html">http://www.ajc-jazz.eu/fr/les-actions/accueil-de-programmateurs-etrange.html</a>

**Jazz Migration**

Forme de mobilité	Résidences d'artistes Aides à la production (Pri)
Secteur	Musique (jazz)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Moins de 35 ans en moyenne
Critères géographiques	Résidant en France métropolitaine
Profession	Formations (duo au quintet) parrainées par un diffuseur basé en France, inscrites à la SACEM, avec au moins 1 album distribué et 5 concerts professionnels dont une partie dans leur région d'origine
Destination	
Autres priorités	Parcours professionnel sur 2 ans offert à 4 formations pour soutenir l'émergence et la circulation de jeunes artistes
Dimension des aides	<p><i>Année 1 – Accompagnement</i> Résidence artistique salariée, formation théorique et pratique sur les spécificités de la diffusion avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présence sur les événements professionnels majeurs (salons, grands festivals)</li> <li>- rencontres avec des professionnels/diffuseurs européens</li> </ul> <p><i>Année 2 – Tournée Jazz Migration</i> 15-20 concerts en France et à l'étranger pour chaque groupe avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prise en charge des frais de transport et per diem par les structures de diffusion</li> <li>- prise en charge des cachets par l'AJC</li> </ul> <p><i>Suivi post-diffusion</i> Suivi de carrière avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bourse pour le développement de projets (enregistrement, déplacement sur un salon, aide à la tournée à l'étranger, etc.)</li> </ul> <p>Le prochain appel à candidatures sera publié en janvier 2017. Le dossier de candidature doit être accompagné d'une attestation sur l'honneur du parrain + 1 CD + dossier de presse.</p>
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresses	<a href="http://jazzmigration.com">http://jazzmigration.com</a>

**3.7. Nom de l'organisation** RFI (en partenariat avec la Sacem, L'Institut Français, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'UNESCO)

<b>Prix Découvertes</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides à la production (PP)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Majeur
Nationalité	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe, Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles
Profession	Auteurs-compositeurs-interprètes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Mettre en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain
<b>Dimension des aides</b>	10 000€ (1 000€ pour les 2 autres finalistes) 1 concert à Paris et 1 tournée en Afrique  Le dossier de candidature doit indiquer un lien à partir duquel seront disponibles un minimum de quatre (4) titres en écoute. L'appel à candidatures pour le prix 2017 sera publié au printemps 2017.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://musique.rfi.fr/prix-decouvertes">http://musique.rfi.fr/prix-decouvertes</a> <a href="http://www.prixdecouvertes.com/fr/inscription">http://www.prixdecouvertes.com/fr/inscription</a>

**3.8. Nom de l'organisation** Les InRocks

<b>Prix InRocks lab</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Possibilité pour les artistes mineurs sous condition d'autorisation écrite signée des tuteurs légaux
Critères géographiques	Résidant en France métropolitaine
Profession	Musiciens ou groupes en développement - tous les styles de musique - ne disposant pas de contrat de production ou de licence avec un label ou une maison de disque
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Révéler les nouveaux talents musicaux
<b>Dimension des aides</b>	Pour les 10 lauréats : 1 000€ en bon d'achat sur le site de vente en ligne d'instruments Bax-Shop

FRANCE

	<p>1 concert au festival des inRocks lab à la Gaîté Lyrique</p> <p>Pour le gagnant :</p> <p>1 concert au festival des inRocks 1 stage de perfectionnement de carrière avec FAIR sur une demi-journée 1 stage de formation avec le Studio des Variétés de 15h 1 accompagnement pour le développement à l'international avec l'Institut Français (ex. tournée en Amérique latine ou en Asie)</p> <p>L'appel à candidatures pour le prix 2017 sera publié en 2017. Pour participer au Concours, les participants sont invités à remplir un formulaire dédié disponible en ligne. Pour chaque inscription, un jury composé de la rédaction des inRockKs lab et de professionnels de la musique sélectionnera 10 à 12 lauréats suppléants compris. Le Jury jugera les candidatures des artistes par la qualité de leur Profil inRockKs lab, qui devra être correctement renseigné (image, audio et vidéo).</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	21/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.lesinrocks.com/lesinrockslab/concours-musique/">http://www.lesinrocks.com/lesinrockslab/concours-musique/</a>


3.9. Nom de l'organisation

Docks des Suds EN


<b>Babel Med Music</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musiques du monde)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde
Critères géographiques	Monde
Profession	Musiciens
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Proposer une programmation valorisant les musiques du monde actuelles
<b>Dimension des aides</b>	<p>1 concert au Festival Babel Med Music à Marseille avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 cachet minimum</li> <li>- participation aux frais de transport</li> <li>- prise en charge hébergement et repas</li> <li>- accréditations pour toute la durée du Festival</li> </ul> <p>Candidature en ligne (15€ de frais de dossier) pour envoyer formulaire, dossier de presse et fiche technique CD à envoyer par voie postale Date limite de candidature en septembre, annonce des résultats par mail en janvier</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.dock-des-suds.org/candidature-babel-med-music/">http://www.dock-des-suds.org/candidature-babel-med-music/</a>

**3.10. Nom de l'organisation**

**COAL (Coalition pour l'art et le développement durable) EN**

<b>Prix COAL</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde
Critères géographiques	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Il s'agit d'un appel à projets international visant à récompenser le projet d'un artiste contemporain sur les richesses environnementales (projets en cours de réalisation ou à venir) et ainsi accompagner l'émergence d'une nouvelle culture de la nature et de la soutenabilité.
<b>Dimension des aides</b>	Aide au développement de 5 000€ 1 résidence au domaine de Belval (Ardennes), propriété de la Fondation François Sommer, assortie d'une aide financière complémentaire à la production.  L'appel à candidatures du prix COAL 2017 sera publié en 2017. Le dossier de candidature (max. 25 pages) doit comporter : - une fiche de candidature - un descriptif synthétique et illustré du projet proposé présentant sa dimension artistique et sa mise en perspective avec le sujet environnemental - 2 visuels haute définition illustrant le projet - 1 note sur les caractéristiques techniques du projet, notamment en termes d'infrastructure et de moyens de production - 1 estimation budgétaire - 1 CV et 1 dossier artistique
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.projetcoal.org/coal/le-prix-coal-art-et-environnement/">http://www.projetcoal.org/coal/le-prix-coal-art-et-environnement/</a>

## 4. Collectivités territoriales<sup>9</sup>

4.1. Nom de l'organisation		Institut Français
<b>Partenariat Institut Français et Collectivités Territoriales</b>		
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes ou d'écrivains Aides pour des projets ou à la production (Pub.)	
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Musique Littérature (littérature, traduction) Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives) Arts interdisciplinaires Recherche	
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>		
	Critères géographiques	Europe et monde mais zone spécifique pour chaque appel à projets
	Nationalité	Nationalité française ou résidant en France depuis au moins 5 ans et <u>originaire et/ou basé dans la dite région ou ville</u>
	Profession	Organisations, associations, opérateurs culturels, compagnies, artistes engagés dans la ville ou la région (conditions spécifiques pour chaque appel à projets)
<b>Destination</b>		
<b>Autres priorités</b>	<p><b>Villes</b> Bordeaux, Grenoble, La Rochelle, Lille, Lille Métropole, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Rennes / Rennes Métropole, Saint-Etienne, Toulouse</p> <p><b>Régions</b> Alsace Champagne-Ardenne Lorraine+Ville de Strasbourg / Ville de Strasbourg, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Corse, Hauts-de-France, La Réunion, Région Aquitaine Poitou-Charentes Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Région Aquitaine Poitou-Charentes Limousin (Poitou-Charentes), Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>	
<b>Dimension des aides</b>	Peut dépendre suivant les régions mais ce type de dépenses peut souvent être couvert : transports internationaux des biens et des personnes, transports intérieurs à l'étranger des biens et des personnes, défraiements forfaitaires : hébergement, repas.	
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016	
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/partenariats-avec-les-collectivites-territoriales">http://www.institutfrancais.com/fr/partenariats-avec-les-collectivites-territoriales</a>	
<b>Adresses complémentaires</b>	<p>Ville de Bordeaux : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/parteneriat-entre-la-ville-de-bordeaux-et-linstitut-francais-appel-projets-2016">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/parteneriat-entre-la-ville-de-bordeaux-et-linstitut-francais-appel-projets-2016</a></p> <p>Ville de La Rochelle : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/residences/convention-institut-francais-ville-de-la-rochelle">http://www.institutfrancais.com/fr/residences/convention-institut-francais-ville-de-la-rochelle</a></p> <p>Ville de Lille: <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/convention-lille">http://www.institutfrancais.com/fr/convention-lille</a></p> <p>Ville de Saint-Etienne : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/parteneriat-entre-la-ville-de-saint-etienne-et-linstitut-francais-appel-projets-2016">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/parteneriat-entre-la-ville-de-saint-etienne-et-linstitut-francais-appel-projets-2016</a></p> <p>Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine+Ville de Strasbourg : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-ville-de-strasbourg-region-alsace-champagne-ardenne-lorraine">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-ville-de-strasbourg-region-alsace-champagne-ardenne-lorraine</a></p> <p>Région Basse-Normandie : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/residences/convention-de-parteneriat-de-developpement-des-echanges-artistiques-et-culturels">http://www.institutfrancais.com/fr/residences/convention-de-parteneriat-de-developpement-des-echanges-artistiques-et-culturels</a></p> <p>Région Bretagne : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-bretagne">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-bretagne</a></p> <p>Région Corse : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/convention-institut-francais-collectivite-">http://www.institutfrancais.com/fr/convention-institut-francais-collectivite-</a></p>	

<sup>9</sup> Principalement des régions.

	<a href="#">territoriale-de-corse-appel-projets</a> Région Hauts-de-France : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-region-hauts-de-france">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/convention-institut-francais-region-hauts-de-france</a> Région La Réunion : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/convention-reunion">http://www.institutfrancais.com/fr/convention-reunion</a> Région Aquitaine Poitou-Charentes Limousin : <a href="http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/region-aquitaine-poitou-charentes-limousin-convention-institut-francais-poitou-charentes">http://www.institutfrancais.com/fr/actualites/region-aquitaine-poitou-charentes-limousin-convention-institut-francais-poitou-charentes</a> <a href="http://les-aides.laregion-alpc.fr/fiche/appel-a-projets-culturels-a-linternational/">http://les-aides.laregion-alpc.fr/fiche/appel-a-projets-culturels-a-linternational/</a>
--	--

**4.2. Nom de l'organisation**

Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

<b>Soutien à la diffusion du spectacle vivant</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Musique
<b>Éligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Monde
Nationalité	Région Alsace
Profession	Associations
Autres	Les associations et SCOP ayant leur siège en Alsace, en faveur d'artistes, compagnies, ensembles musicaux régionaux professionnels.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le dossier complet devra impérativement parvenir à la Région Alsace au plus tard Le 30 septembre de l'année N pour les représentations prévues dans l'année N+1..
<b>Dimension des aides</b>	Le taux de l'aide ne pourra excéder 30% des dépenses éligibles suivantes : frais de communication (salaires, honoraires ou prestations de service) ; frais de déplacement (plafonnés au tarif classe économique ou SNCF 2 <sup>ème</sup> classe au départ du siège), d'hébergement, de restauration (plafonnés au tarif Syndeac) ; éventuellement frais de stands dans les salons professionnels ou de locations de salles de spectacles pour les représentations dans le cadre de festivals.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.region.alsace/aide/culture-soutien-la-diffusion-de-spectacle-vivant">http://www.region.alsace/aide/culture-soutien-la-diffusion-de-spectacle-vivant</a>

**4.3. Nom de l'organisation**

Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC)

<b>Résidences internationales et soutiens individuels</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Médias (arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
<b>Éligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Région Alsace
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Région Alsace (Strasbourg)



**FRANCE**

	Allemagne, Laos, Corée, Hongrie, Québec villes/pays d'Europe de l'Est (principalement dans le cadre des résidences croisées avec la ville de Strasbourg)
<b>Autres priorités</b>	Le CEAAC gère une dizaine de programmes d'échanges artistiques avec ses partenaires en Europe et dans le monde : les artistes sélectionnés sont reçus en résidence à l'étranger pour une durée d'un à trois mois, le CEAAC reçoit réciproquement à Strasbourg les artistes envoyés par les structures partenaires. Pour les appels à candidatures, s'inscrire à la lettre d'information du CEAAC.
<b>Dimension des aides</b>	Les artistes envoyés à l'étranger dans ce cadre sont logés et encadrés par nos partenaires, bénéficient du financement de leur déplacement aller-retour, d'une bourse de séjour et de matériel, et, selon le cas, d'une exposition et/ou d'une édition de catalogue. Il existe aussi une aide pour les projets individuels en dehors des résidences croisées (inscription sur l'espace professionnel des artistes sur le site).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://ceaac.org/listes/ceaac-international/residences">http://ceaac.org/listes/ceaac-international/residences</a> <a href="http://ceaac.org/listes/ceaac-international/soutiens-individuels">http://ceaac.org/listes/ceaac-international/soutiens-individuels</a>

**4.4. Nom de l'organisation**


**Ville de Strasbourg**

<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels Médias (arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Plus de 25 ans (ne plus être étudiant)
Critères géographiques	Europe/Monde (villes partenaires)
Nationalité	Ville de Strasbourg ou agglomération immédiate
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Ville de Strasbourg poursuit, depuis 2005, en lien avec ses partenaires dans le monde (villes jumelles, villes partenaires, dans le cadre de la coopération décentralisée, villes membres du Club de Strasbourg), des "résidences croisées" d'artistes-plasticiens. Celles-ci fonctionnent sur un principe de réciprocité. Leur durée est de 2 à 3 mois. Les bénéficiaires ont une obligation de production artistique pendant leur séjour. En dehors du CEAAC (voir ci-dessus), la ville travaille avec Apollonia, association spécialisée dans le domaine des arts plastiques et les échanges artistiques internationaux ainsi que l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.
<b>Dimension des aides</b>	Non mentionnée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.strasbourg.eu/fr/vie-quotidienne/culture/arts-visuels-architecture-arts-appliques/residences-artistiques">http://www.strasbourg.eu/fr/vie-quotidienne/culture/arts-visuels-architecture-arts-appliques/residences-artistiques</a>


**4.5. Nom de l'organisation**

**Agence culturelle/Frac Alsace en partenariat avec Langage Plus**

<b>Résidences croisées Alsace, France / Laguenay-Lac-Saint-Jean, Québec</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production Résidence d'artistes (PP)


<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 25 et 35 ans
Critères géographiques	Résider en Alsace
Nationalité	Monde
Profession	Artistes ayant fini leurs études et ayant une pratique artistique personnelle
<b>Destination</b>	 Québec
<b>Autres priorités</b>	Cette collaboration vise à promouvoir plus particulièrement la jeune création contemporaine sur la base de résidences d'artistes croisées en Alsace et au Québec tout en mettant en réseau ces 2 régions. L'objectif est de contribuer à la reconnaissance de l'artiste et à sa professionnalisation, en proposant une expérience de recherche, de création, de diffusion et de promotion à l'étranger.
<b>Dimension des aides</b>	<p>Pour l'artiste résidant en Alsace :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 résidence de 2 mois à Alma</li> <li>- 1 exposition à la galerie Langage Plus</li> <li>- 1 publication individuelle réalisée et éditée par le Frac Alsace</li> </ul> <p>+ mise à disposition d'un loft annexé à une résidence privée, d'un accès aux ateliers du Centre Sagamie pendant une semaine, d'une allocation pour frais de séjour (30 \$ CAN par jour) et de matériel (500 \$ CAN), d'un cachet d'artiste (1 450 \$ CAN) ainsi que de la prise en charge de son voyage par l'OFQJ pour le vol Paris-Montréal et par Langage Plus pour le voyage au Québec</p> <p>L'appel à candidatures 2017 sera publié en 2017. Le dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un CV</li> <li>- une présentation détaillée du projet de résidence avec échéancier de travail, exposé de la démarche artistique et liste descriptive du matériel visuel d'appui</li> <li>- un dossier de presse</li> <li>- 10 à 20 images numériques</li> </ul>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.culture-alsace.org/art-contemporain/residence-artiste/programme-alsace-quebec">http://www.culture-alsace.org/art-contemporain/residence-artiste/programme-alsace-quebec</a>

**4.6. Nom de l'organisation** Région Nouvelle-Aquitaine (anciennement Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes)

<b>Fonds de coopération interrégionale Québec/Hesse/Emilie-Romagne</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour des projets ou à la production (Pub)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Québec, Hesse, Emilie-Romagne
Nationalité	Aquitaine
Professions	Associations, entreprises, établissements publics, collectivités, chambres consulaires
<b>Destination</b>	

FRANCE

<b>Autres priorités</b>	<p>Partenariat avec le Québec :</p> <p>Le fonds à vocation à soutenir les projets de co-création, co-production, des résidences d'artistes croisées et des échanges d'expertises d'organismes culturels professionnels. Les projets de diffusion de spectacle et d'organisation de tournées sont exclus lorsqu'ils ne sont pas associés à une phase de co-création/co-production. Les projets de pratiques culturelles amateurs sont exclus.</p> <p>Seront privilégiés les projets visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborations autour du livre, du cinéma, du spectacle vivant et des arts numériques</li> <li>- Valorisation du patrimoine (notamment culinaire)</li> <li>- Echanges et co-productions d'expositions d'art contemporain</li> </ul> <p>Partenariat avec Hesse et Emilie-Romagne:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coproductions et échanges d'artistes dans le domaine de la musique</li> <li>- Coproductions théâtrales</li> <li>- Coproductions dans le domaine de l'art contemporain et des arts plastiques en général</li> <li>- Connaissance et préservation du patrimoine</li> </ul>
<b>Dimension des aides</b>	Le montant de l'aide régionale sollicitée ne pourra excéder 50% des dépenses totales pour la partie française.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://les-aides.laregion-alpc.fr/fiche/fonds-de-cooperation-quebec-hesse-emilie-romagne/">http://les-aides.laregion-alpc.fr/fiche/fonds-de-cooperation-quebec-hesse-emilie-romagne/</a>

<b>Bourses aux artistes plasticiens</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Soutien pour des projets ou aides à la production Bourses pour participer à des événements Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Plus de 18 ans
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Limousin
Profession	Artistes plasticiens
<b>Destination</b>	
<b>Dimension des aides</b>	Évaluée en fonction de l'intérêt du projet. Aide plafonnée à 4 000 € Les politiques et dispositifs mis en œuvre avant la fusion des régions restent d'actualité au 1 <sup>er</sup> janvier 2016. Par la suite, ils sont susceptibles d'être modifiés dans le cadre de l'harmonisation des politiques publiques.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.region-limousin.fr/Bourses-aux-artistes-plasticiens">http://www.region-limousin.fr/Bourses-aux-artistes-plasticiens</a>


**4.7. Nom de l'organisation** ECLA - Portail aquitain des professionnels de l'écrit, de l'image et de la musique

<b>Résidences de la Prévôté</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'auteurs (et de traducteurs) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature (livre, BD, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde et France
Nationalité	Région aquitaine et monde
Profession	Auteurs, traducteurs, illustrateurs

	Autres	Editeurs
<b>Destination</b>		 Région Aquitaine Québec, Allemagne (Hesse) et Bologne (Italie)
<b>Autres priorités</b>		Systèmes de résidences croisées avec des appels à candidatures par ECLA pour la sélection des auteurs aquitains. Pour les résidences ouvertes pour les auteurs et traducteurs étrangers, candidatures spontanées possibles. 5 à 7 résidences d'un à deux mois leur sont ouvertes chaque année.
<b>Dimension des aides</b>		Bourses d'écritures (de 2400€ à 3000€), prise en charge des frais de transport et de l'hébergement
<b>Vu pour la dernière fois</b>		30/09/2016
<b>Adresse</b>		<a href="http://ecla.aquitaine.fr/Residences/Residences-de-La-Prevote">http://ecla.aquitaine.fr/Residences/Residences-de-La-Prevote</a>

#### 4.8. Nom de l'organisation

Région Bourgogne Franche-Comté

<b>Coopération internationale – soutien aux acteurs bourguignons</b>		
<b>Forme de mobilité</b>		Bourses pour des projets ou aides à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>		Arts de la scène Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>		
	Critères géographiques	Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Voïvodie d'Opole (Pologne), la Région de Bohême Centrale (République tchèque), la Province du Cap Occidental (Afrique du Sud), la Région du Maule (Chili), ou dans le cadre de la « Convention Quadripartite » associant la Région Bourgogne, le Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Voïvodie d'Opole (Pologne) et la Région de Bohême Centrale (République tchèque).
	Nationalité	Région Aquitaine et monde
	Profession	Association, établissement public, collectivités territoriales, établissement privé d'enseignement placé sous contrat d'association
<b>Destination</b>		
<b>Autres priorités</b>		Les projets doivent être fondés sur un principe de réciprocité et viser à favoriser le renforcement des compétences, les échanges d'expériences et les transferts de savoir-faire entre acteurs bourguignons et partenaires étrangers. Ils doivent s'inscrire dans les priorités de coopération thématiques, énumérées dans le règlement d'intervention, définies pour chaque coopération par la Région Bourgogne et ses Régions partenaires.
<b>Dimension des aides</b>		Sont soutenus prioritairement les projets présentant plusieurs sources de financement. Les frais de transport liés au projet sont éligibles. Les politiques et dispositifs mis en œuvre avant la fusion des régions restent d'actualité au 1 <sup>er</sup> janvier 2016. Par la suite, ils sont susceptibles d'être modifiés dans le cadre de l'harmonisation des politiques publiques.
<b>Vu pour la dernière fois</b>		30/09/2016
<b>Adresse</b>		<a href="http://www.region-bourgogne.fr/Cooperation-internationale-Soutien-aux-acteurs-bourguignons.486.4562.intl.fr">http://www.region-bourgogne.fr/Cooperation-internationale-Soutien-aux-acteurs-bourguignons.486.4562.intl.fr</a>

**4.9. Nom de l'organisation**

**Région Grand Est (anciennement Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)**

<b>Aide à la mobilité nationale</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements Résidences d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Europe (Belgique)
Nationalité	Champagne-Ardenne
Profession	Les structures culturelles de droit public ou privé, et les artistes professionnels indépendants ou regroupés en collectifs ou associations, implantés en Champagne-Ardenne.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Accompagner la diffusion ponctuelle des créations des artistes champardennais dans les régions du Grand Est, Hauts-de-France, et en Wallonie (Belgique). Il est nécessaire de justifier d'au moins trois contrats de cession en séance tout public dans au moins deux lieux différents sur la saison ou sur l'année.
<b>Dimension des aides</b>	25 % du coût de cession hors taxes et un montant forfaitaire de 200 € pour le (la) chargé(e) de diffusion. L'aide ne peut dépasser un plafond de 7 500 €  Les aides et mesures précédemment votées par l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine sont en cours d'évaluation. Les élus de la Région décideront, dans les prochaines semaines, des priorités, de la prolongation ou non des dispositifs actuels, et de la création de nouvelles modalités d'accompagnement des acteurs locaux et des habitants, pour préparer l'avenir et agir pour le quotidien de tous.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu/aides/">http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu/aides/</a> <a href="https://www.champagne-ardenne-guide-des-aides.fr/lesaides/Pages/CULT-Aide-mobilite-nationale.aspx">https://www.champagne-ardenne-guide-des-aides.fr/lesaides/Pages/CULT-Aide-mobilite-nationale.aspx</a>

**4.10. Nom de l'organisation**

**Collectivité territoriale de Corse**

<b>Diffusion en dehors de la Corse de concerts, spectacles musicaux, théâtraux, chorégraphiques et spectacles liés au conte et aux arts du cirque</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Corse
Profession	Artistes, groupes et compagnies insulaires
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La tournée doit inclure 5 à 10 représentations.

<b>Dimension des aides</b>	Plafond de l'aide: 20 000 €. 20 % maximum des frais de transports et de défraiements
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.corse.fr/culture/Fond-d-Aides_a11.html#">http://www.corse.fr/culture/Fond-d-Aides_a11.html#</a>

**4.11. Nom de l'organisation**

Région Ile de France

**Appels à projets dans le domaine culturel (Europe/International)**

<b>Forme de mobilité</b>	Aide aux projets ou à la production Formation (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Audiovisuel et médias (cinéma, arts électroniques, nouveaux médias, Internet) Musique Littérature (littérature, traduction) Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Ile de France
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La région Ile-de-France a également des actions liées à la Francophonie.
<b>Dimension des aides</b>	Dépend des projets
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/europe-international/">http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/europe-international/</a> ; <a href="http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets">http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets</a>

**4.12. Nom de l'organisation**

Arcadi

**Fonds de soutien à l'initiative et à la recherche**

<b>Forme de mobilité</b>	Aide aux projets ou à la production Recherche
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Ile de France
Profession	Artistes, collectifs, réseaux, collectivités etc.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le Fonds de soutien à l'initiative et à la recherche (Fsir) a pour objectif principal le soutien des initiatives d'expérimentation et de recherche artistique et/ou culturelle, qui participent au renouvellement des formes et des esthétiques, en favorisant les projets menés en coopération. Les projets soutenus devront concerner les domaines suivants : recherche et développement, mutualisation et/ou coopération aux niveaux interrégional, national ou international.
<b>Dimension des aides</b>	Le financement ne pourra pas excéder 75% du budget global du coût de l'emploi

	(demandes de financement de charges de fonctionnement ou de communication non admises).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.arcadi.fr/aides-et-dispositifs/bdd/aide.71">http://www.arcadi.fr/aides-et-dispositifs/bdd/aide.71</a>

**4.13. Nom de l'organisation**

Ville de Paris EN

<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes et d'écrivains (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Littérature Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Monde
Nationalité	Monde (parlant français ou anglais)
Profession	Ecrivains et artistes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Résidences Récollets : La résidence a pour mission d'accueillir pendant 3 mois consécutifs des artistes et des écrivains étrangers qui ont un projet artistique/littéraire spécifique à développer à Paris. Résidences Cité Internationale des Arts: Résidences de 1 à 6 mois dans des ateliers qui regroupent des qualités propices à la production, à l'expérimentation et à la recherche en adéquation avec tous les champs de la création contemporaine. Selon le projet de l'artiste et la structure culturelle partenaire, la résidence peut se dérouler entre Paris et une autre ville et/ou peut se poursuivre dans une autre ville. Résidences d'écriture Paris/Québec: accueil à Québec d'auteurs d'ici et d'ailleurs, et de mettre en place des programmes d'échange d'auteurs avec diverses régions francophones, contribuant ainsi au rayonnement international de la ville de Québec.
<b>Dimension des aides</b>	Résidences Récollets : allocation de séjour forfaitaire mensuelle de 1 500 €, prise en charge de la location des ateliers/logements par la Ville de Paris Résidences Cité Internationale des Arts: Chaque opérateur désigne selon ses propres modalités un artiste pour une résidence à la Cité internationale des arts. Les artistes sélectionnés ont à leur charge le financement de leur résidence : pour l'année 2016, les prestations liées à l'occupation d'un atelier varient entre 540 et 595 euros par mois (+ 1 60€ pour un accompagnateur et 120€ pour un enfant de moins de 7 ans). Résidences d'écriture Paris/Québec: non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.international-recollets-paris.org/">http://www.international-recollets-paris.org/</a> <a href="http://citedesarts.pagesperso-orange.fr/cia-residents.html">http://citedesarts.pagesperso-orange.fr/cia-residents.html</a> <a href="http://www.maisondelalitterature.qc.ca/%C3%A0-propos/r%C3%A9sidences/">http://www.maisondelalitterature.qc.ca/%C3%A0-propos/r%C3%A9sidences/</a>


**4.14. Nom de l'organisation**

Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée (anciennement Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)

<b>Arts plastiques et visuels - Programme de soutien à la participation aux foires et aux salons d'art contemporain</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour le développement de marchés Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)

<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Languedoc Roussillon
Profession	Artistes résidant en Languedoc-Roussillon, affiliés à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA ou titulaires d'un diplôme final d'une Ecole d'Art ; Galeries d'art
<b>Destination</b>	 Art Basel ; Art Cologne ; ARCO, Foire d'art contemporain de Madrid ; London Internationale Fine Art Fair ; Affordable Art Fair à Bruxelles ; Foire internationale d'art contemporain de Miami.
<b>Autres priorités</b>	Il est possible de solliciter un salon professionnel en France ou à l'international en dehors de la liste, sous réserve que cette demande soit motivée dans le projet de développement économique de la structure et budgétisée.
<b>Dimension des aides</b>	La subvention est plafonnée à 6 000 € par salon, 80% de la dépense éligible. En attendant l'harmonisation des quelque 600 politiques publiques répertoriées en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les dispositifs d'aide des anciennes Régions sont maintenus sur leurs périmètres.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.languedocroussillon.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm">http://www.languedocroussillon.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm</a>

#### Livre, lecture publique et littérature orale – Programmes de soutien à l'export


<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour le développement de marchés Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Languedoc Roussillon
Profession	Editeurs professionnels installés en Languedoc-Roussillon ; sociétés privées et associations
<b>Destination</b>	 Foires et salons du livre à Londres, Francfort, Bologne et Bruxelles
<b>Dimension des aides</b>	La subvention accordée prendra en compte une participation à 3 salons maximum dans l'année et par structure. Plafond de 3 000 € par salon et maximum de 9 000 € par an et par structure. 50% de la dépense éligible. En attendant l'harmonisation des quelque 600 politiques publiques répertoriées en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les dispositifs d'aide des anciennes Régions sont maintenus sur leurs périmètres.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.languedocroussillon.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm">http://www.languedocroussillon.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm</a>


#### Programme de soutien à l'export pour les musiques actuelles

<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour le développement de marchés Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Languedoc Roussillon
Profession	Sociétés privées et associations ; regroupement de structures ; tourneurs dotés de la



FRANCE


	licence d'entrepreneur de spectacles et/ou adhérents au CNV ; labels professionnels installés en Languedoc-Roussillon à titre individuel ou regroupés.
<b>Destination</b>	 Exemples : Popkomm Berlin ; Mercat de Musica Viva de Vic ; Festival d'Austin ; Eurosonic Festival ; Les Francopholies de Montréal
<b>Dimension des aides</b>	Le montant du financement régional ne pourra excéder 80 % du montant de la dépense éligible. La subvention est plafonnée à 3 000 € par salon et peut aller jusqu'à 9 000 € par structure et par an. En attendant l'harmonisation des quelque 600 politiques publiques répertoriées en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les dispositifs d'aide des anciennes Régions sont maintenus sur leurs périmètres.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.languedocroussillon.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm">http://www.languedocroussillon.fr/233-les-subventions-de-la-region.htm</a>

<b>Soutien à la mobilité artistique hors Midi-Pyrénées</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse) Musique Arts visuels Littérature (édition) Audiovisuel et médias
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Midi-Pyrénées
Profession	Les équipes artistiques régionales professionnelles du spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue, cirque, marionnettes, musique), constituées juridiquement en association ou SCOP, ayant leur siège social ou leur principale activité en MP, et titulaires de la licence d'entrepreneur de spectacles; les structures professionnelles du secteur musical sous statut associatif ou coopératif (labels indépendants, développeurs, producteurs associatifs, ...); artistes plasticiens inscrits à la Maison des artistas; éditeurs; sociétés de production audiovisuelle
<b>Destination</b>	 La Région sera particulièrement attentive aux projets développés sur le territoire des régions frontalières de Midi-Pyrénées (Catalogne, Aragon, Andorre) et des Iles Baléares.
<b>Autres priorités</b>	Par ce dispositif, la Région soutient la mobilité de créateurs ou d'équipes artistiques de Midi-Pyrénées, vers des lieux et événements repérés pour leur visibilité et leur capacité à mobiliser le milieu professionnel dans une perspective d'accès au marché. En attendant l'harmonisation des quelque 600 politiques publiques répertoriées en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les dispositifs d'aide des anciennes Régions sont maintenus sur leurs périmètres.
<b>Dimension des aides</b>	Arts de la scène : 50% des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration ; plafond de 8000€ Edition : 50% des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond de 3 000 € par marché professionnel; Audiovisuel: 50% des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond de 2 000 € par marché professionnel Différentes sessions de sélection en fonction des secteurs artistiques
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.midipyrenees.fr/Guide-des-interventions?slug=midi-pyrenees&amp;sipguide=guide-des-interventions&amp;sipccm=31555&amp;sippub=FL_73_261&amp;siprpt=NL_73_63">http://www.midipyrenees.fr/Guide-des-interventions?slug=midi-pyrenees&amp;sipguide=guide-des-interventions&amp;sipccm=31555&amp;sippub=FL_73_261&amp;siprpt=NL_73_63</a>

**4.15. Nom de l'organisation** Espace Culturel Grande Région (couvrant la région Lorraine)

<b>Subventions pour projets transfrontaliers</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou aides à la production (subventions pour des projets transfrontaliers) (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Littérature (littérature, traduction) Arts interdisciplinaires
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Grande Région
Nationalité	Lorraine (avec ses 4 départements), Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie (Fédération Wallonie Bruxelles, Communauté germanophone de Belgique)
Profession	Artistes, porteur des projets, associations, des établissements publics ou assimilés
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les projets transfrontaliers doivent impliquer une collaboration d'au moins deux partenaires provenant d'au moins deux régions différentes de la Grande Région. Les projets sont pris en compte, lorsque: le partenariat établi présente un intérêt dans la durée, le projet est d'envergure régionale ou bi-régionale, le partenariat établi peut, à terme, être étendu à d'autres régions de la Grande Région.
<b>Dimension des aides</b>	Dépend des budgets et des demandes
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.espaceculturelgr.eu/fr/conditions">http://www.espaceculturelgr.eu/fr/conditions</a>


**4.16. Nom de l'organisation** Normandie - Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)

<b>Aide à la mobilité des équipes artistiques</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées de groupes Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe et monde
Nationalité	Normandie
Profession	Equipes artistiques
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Avant d'envoyer toute demande d'aide, un rendez-vous doit être pris avec le/la conseiller/ère artistique.
<b>Dimension des aides</b>	Non mentionnée Certains critères sont susceptibles d'être modifiés afin d'être en accord avec la fusion des régions effective depuis le 1er janvier 2016.

<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.odianormandie.com/les-aides-financieres-soutien-a-la-diffusion">http://www.odianormandie.com/les-aides-financieres-soutien-a-la-diffusion</a>

**4.17. Nom de l'organisation**


Région Pays de la Loire


<b>Soutien aux projets européens (aide au montage de projets européens et aide aux projets)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Tous (Pub.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe
Nationalité	Pays de la Loire
Profession	Personnes morales de droit privé : Equipes artistiques ou acteurs culturels, chef de file du projet ou acteur / partenaire du projet selon le type d'aide identifiés et implantés sur le territoire des Pays de la Loire, ou qui justifient d'une activité régulière en matière de création ou de diffusion en Pays de la Loire, en lien avec le réseau des acteurs culturels.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	la Région des Pays de la Loire se propose d'accompagner les acteurs culturels dans la définition et la mise en œuvre des projets de coopérations européennes (montage de projets, recherche de partenaires européens, cofinancement de projets).
<b>Dimension des aides</b>	Montant maximum de l'aide au montage de projets européens : 7 000 € (validité de l'aide : 1 an, reconduction éventuelle d'un an). L'aide ne doit pas dépasser 80 % du montant global de la dépense relative au montage de projet (50 % de l'aide versés à la notification de l'arrêté ou à la signature d'une convention, 50 % restant sur présentation du bilan technique et financier).  Montant maximum du cofinancement : défini annuellement en fonction du budget global annuel du projet. L'aide ne peut dépasser 20 % de celui-ci.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/international/actu-detaillee/n/soutien-aux-projets-europeens/">http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/international/actu-detaillee/n/soutien-aux-projets-europeens/</a>

**4.18. Nom de l'organisation**

Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)

<b>Musiques - Aide à la diffusion</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour participer à des événements Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux Aides aux projets et à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Musique
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe, monde
Nationalité	PACA
Profession	Artistes, structures, festivals, manifestations


<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Musiques actuelles et du monde (aide à la production) : Une attention particulière sera portée sur les projets bénéficiant d'un engagement de coproducteurs et pouvant justifier d'un réel intérêt de la part des diffuseurs régionaux, nationaux et internationaux. Musique classique et contemporaine: Elle permet, après la première phase d'exploitation, la rencontre de l'œuvre avec un public le plus large possible, en région et au-delà. La structure demandeuse doit justifier de façon effective (courriers, conventions ou contrats) d'un partenariat avec les structures de diffusion faisant état d'un minimum de 5 représentations professionnelles du projet concerné, sur la durée de validité de l'aide.
<b>Dimension des aides</b>	Plafond 15 000€, 80% du montant des dépenses pouvant être subventionnées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/musiques.html">http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/musiques.html</a>

<b>Théâtre, arts de la rue et cirque - Aide à la diffusion et à l'exportation</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour participer à des événements Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux Aides aux projets et à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Europe (espace euro-méditerranéen), monde
Nationalité	PACA
Profession	Structures implantées au moins depuis 1 an en région PACA (avec une licence d'entrepreneur)
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'aide à la diffusion concerne les séries (8 représentations achetées par le même programmateur) et la tournée (8 représentations achetées par 3 théâtres en région).
<b>Dimension des aides</b>	80% du montant des dépenses pouvant être subventionnées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/theatre.html">http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/theatre.html</a> <a href="http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/cirque-et-arts-de-la-rue.html">http://www.regionpaca.fr/vivre-ensemble/culture/arts-vivants/cirque-et-arts-de-la-rue.html</a>

**4.19. Nom de l'organisation**


Région Auvergne-Rhône-Alpes

<b>Soutien à la présence de galeries privées sur des foires internationales d'art contemporain</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour participer à des événements (Pub.)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Rhône-Alpes
Profession	Galeries privées sélectionnées pour participer à une foire de renommée internationale

<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Région Rhône-Alpes souhaite prendre en compte l'aspect économique du secteur de l'art contemporain en soutenant la présence de galeries privées rhônalpines sur des manifestations internationales favorisant ainsi le contact avec d'autres galeries ainsi qu'avec des collectionneurs.
<b>Dimension des aides</b>	50% du coût de la location du stand. Une seule demande par structure/an. Les dispositifs antérieurs à l'union des Régions, toujours valables jusqu'à l'harmonisation complète des politiques.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.auvergnerhonealpes.eu/66-culture-sport-tourisme.htm">http://www.auvergnerhonealpes.eu/66-culture-sport-tourisme.htm</a> <a href="http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/93/PAG_TITLE/Soutien+%C3%A0+la+pr%C3%A9sence+de+galeries+priv%C3%A9es+sur+des+foires+internationales+d%27art+contemporain/ID_AIDESDOMAINEMDL//ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/%24%23%C2%A3%23%24%2ATPL_CODE%2A%24%23%C2%A3%23%24%2ATPL_ADM%2A%24%23%C2%A3%23%24%2AIDA%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A8%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Aip%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A3%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Aop%2A%24%23%C2%A3%23%24%2AAID_TYPE%2Bdesc%252C%2BAID_DATEMISEAJOUR%2Bdesc%252C%2BAID_LIBELLE%2Basc%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Acp%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Afe65226e1366b4daee0d%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Amp%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A10%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm">http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/93/PAG_TITLE/Soutien+%C3%A0+la+pr%C3%A9sence+de+galeries+priv%C3%A9es+sur+des+foires+internationales+d%27art+contemporain/ID_AIDESDOMAINEMDL//ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/%24%23%C2%A3%23%24%2ATPL_CODE%2A%24%23%C2%A3%23%24%2ATPL_ADM%2A%24%23%C2%A3%23%24%2AIDA%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A8%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Aip%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A3%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Aop%2A%24%23%C2%A3%23%24%2AAID_TYPE%2Bdesc%252C%2BAID_DATEMISEAJOUR%2Bdesc%252C%2BAID_LIBELLE%2Basc%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Acp%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Afe65226e1366b4daee0d%2A%24%23%C2%A3%23%24%2Amp%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A10%2A%24%23%C2%A3%23%24%2A18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm</a>

4.20. Nom de l'organisation

Conseil général de Haute Savoie

<b>Aide aux actions d'intérêt transfrontalier lémanique</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou aides à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Région lémanique
Nationalité	Région lémanique
Profession	Associations culturelles, touristiques, acteurs économiques, chambres consulaires, collectivités, acteurs publics divers (établissements scolaires etc), clubs sportifs.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Favoriser et encourager les actions visant à renforcer les échanges transfrontaliers sur le territoire lémanique, dans les domaines de la culture, du sport, de l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) de la mobilité, du tourisme, du économique etc.
<b>Dimension des aides</b>	Traitement au cas par cas en fonction des demandes exprimées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.hautesavoie.fr/aide-aux-actions-dint%C3%A9r%C3%AAt-transfrontalier-l%C3%A9manique">http://www.hautesavoie.fr/aide-aux-actions-dint%C3%A9r%C3%AAt-transfrontalier-l%C3%A9manique</a>


<b>Aide aux actions d'intérêt culturel sur le territoire franco-valdo-genevois</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou aides à la production (Pub.)

**FRANCE**


<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Territoire franco-valdo-genevois
Nationalité	Territoire franco-valdo-genevois
Profession	Associations culturelles, collectivités, acteurs publics divers.
<b>Destination</b>	<b>move</b> <sub>IN/OUT</sub>
<b>Autres priorités</b>	Favoriser et encourager les actions culturelles sur le territoire franco-valdo-genevois.
<b>Dimension des aides</b>	Traitement au cas par cas en fonction des demandes exprimées
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.hautesavoie.fr/aide-aux-actions-dint%C3%A9r%C3%AAt-culturel-sur-le-territoire-franco-valdo-genevois">http://www.hautesavoie.fr/aide-aux-actions-dint%C3%A9r%C3%AAt-culturel-sur-le-territoire-franco-valdo-genevois</a>

## 5. Fondations

### 5.1. Nom de l'organisation **Fondation BNP Paribas**


<b>Programme Culture</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses pour des projets ou aides à la production Aides pour favoriser les tournées des groupes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (danse, cirque) Musique (jazz, musique classique)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française
Profession	Artistes individuels, compagnies ou groupes
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Élargir les possibilités de développement des artistes en quête de nouveaux publics en France ou ailleurs : soutien à la production, la distribution et la promotion de spectacles. Soutien aux échanges culturels et aux tournées.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.bnpparibas.com/fondation-bnp-paribas/culture/mouvement">http://www.bnpparibas.com/fondation-bnp-paribas/culture/mouvement</a>

### 5.2. Nom de l'organisation **Fondation Hippocrène**

<b>Projets européens</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses pour des projets ou aides à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Union européenne et hors Europe si initiés par plusieurs partenaires européens
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE; organisations ayant leur bureau dans l'UE
Profession	Organisations, associations, fondations et autres institutions
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Cofinancement d'organisations ayant une dimension européenne et qui favorisent l'implication des jeunes ainsi que des projets culturels et/ou éducationnels.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://fondationhippocrene.eu/financement-de-projets/soumettre-un-projet/">http://fondationhippocrene.eu/financement-de-projets/soumettre-un-projet/</a>

**5.3. Nom de l'organisation**

**Fondation franco-japonaise Sasakawa**

<b>Subventions</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes et d'écrivains Soutien pour participer à des événements Aide aux projets ou à la production Aides pour favoriser les tournées de groupes (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France; Japon
Nationalité	Citoyenneté française ou japonaise
Profession	Structures culturelles, artistes. Pour les individuels, il convient d'avoir un lien avec une organisation qui sera l'interlocutrice de la Fondation.
<b>Destination</b>	
<b>Autres critères</b>	Sont automatiquement écartés les projets dont les objectifs sont purement individuels, commerciaux ou lucratifs, ainsi que ceux visant à l'entretien, la protection ou l'acquisition de biens fonciers ou immobiliers
<b>Dimension des aides</b>	Non mentionné. La commission de sélection des projets se réunit deux fois par an et les dossiers doivent donc être remis plusieurs mois avant le début escompté de la mise en route des projets. Le projet doit être précisément présenté (état d'avancement, partenaires, planification, budget, etc.)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.ffjs.org/index.php?section=subventions">http://www.ffjs.org/index.php?section=subventions</a>

**5.4. Nom de l'organisation**

**Nuovi Mecenati – Nouveaux mécènes : Fondation Franco-Italienne pour la création contemporaine**


<b>Soutien aux échanges culturels franco-italiens</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Aides pour favoriser les tournées des groupes Aides pour des projets ou à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués) Musique Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Française ou italienne
Profession	Institutions culturelles publiques ou privées, des sociétés de production, des compagnies, des conservatoires de musique
<b>Destination</b>	
<b>Dimension des aides</b>	Non spécifiée. La commission de sélection des projets se réunit deux fois par an et les dossiers doivent donc être remis plusieurs mois avant le début escompté de la mise en route des projets. Le




	projet doit être précisément présenté (description, budget, fiche signalétique, lettre d'intention de la structure d'accueil italienne, etc.)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://nuovimecenati.org/fr/progetti.htm">http://nuovimecenati.org/fr/progetti.htm</a>

### 5.5 Nom de l'organisation

Fondation Marc de Montalembert en partenariat avec l'INHA EN

<b>Prix Marc de Montalembert</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets (Pri)
<b>Secteur</b>	Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives) Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 35 ans au 30 novembre 2016
Nationalité	Originaire d'un pays riverain de la Méditerranée – y être né ou en posséder la nationalité
Profession	Titulaire d'un doctorat en Histoire de l'art antique, Histoire de l'archéologie, Histoire de l'art médiéval, Pratiques de l'histoire de l'art, Histoire du goût, Histoire de l'architecture, Histoire de l'art contemporain xxe-xxie siècles, Arts décoratifs, design et culture matérielle, Art et architecture dans la mondialisation
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce prix soutient l'achèvement d'un travail de recherche qui promet un apport original à la connaissance des arts et de la culture du monde méditerranéen.
<b>Dimension des aides</b>	8 000€ 2 séjours à Paris à l'INHA avec prise en charge forfaitaire Possibilité de séjourner à Rhodes dans les locaux de la Fondation Marc de Montalembert  Le dossier doit comprendre : un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite en français, le projet rédigé en français ou en anglais, l'identification du lien avec un domaine de l'INHA, le calendrier de travail et le budget prévisionnel (les frais de recherche et de subsistance sont admissibles mais non les frais de publication), le résultat attendu, et au moins deux lettres de recommandation. La date limite de candidature pour le prix 2017 est le 30 novembre 2016.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationmdm.com/fr/prix/">http://www.fondationmdm.com/fr/prix/</a> <a href="http://www.inha.fr/fr/recherche/le-departement-des-etudes-et-de-la-recherche/appels-a-candidatures/prix-marc-de-montalembert-2017.html">http://www.inha.fr/fr/recherche/le-departement-des-etudes-et-de-la-recherche/appels-a-candidatures/prix-marc-de-montalembert-2017.html</a>

<b>Bourse à projet</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets (Pri)
<b>Secteur</b>	Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives) Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 28 ans au 30 novembre 2016
Nationalité	Originaire d'un pays riverain de la Méditerranée – y être né ou en posséder la nationalité
Profession	Faire preuve d'une vocation personnelle dans le domaine de la culture ou des métiers d'art, ou d'une motivation déjà concrétisée par des expériences
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les bourses Marc de Montalembert soutiennent la réalisation de projets culturels ou liés

	aux métiers d'art afin d'aider les jeunes de la Région méditerranéenne à vérifier leur vocation personnelle tout en les encourageant à développer leurs connaissances des cultures et des savoirs de leur région.
<b>Dimension des aides</b>	7 000€ Possibilité de séjourner à Rhodes dans les locaux de la Fondation Marc de Montalembert  Conditions et calendrier de candidature : Mi-septembre = publication de l'appel à candidatures 15 novembre = envoi du pré-dossier de candidature et lettre de présentation 1 décembre = notification auprès des candidats pré-sélectionnés 31 décembre = envoi du dossier complet de candidature Fin mars = annonce des résultats
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationmdm.com/fr/prix/">http://www.fondationmdm.com/fr/prix/</a> <a href="http://www.inha.fr/fr/recherche/le-departement-des-etudes-et-de-la-recherche/appels-a-candidatures/prix-marc-de-montalembert-2017.html">http://www.inha.fr/fr/recherche/le-departement-des-etudes-et-de-la-recherche/appels-a-candidatures/prix-marc-de-montalembert-2017.html</a>

**5.6. Nom de l'organisation**

**Fondation Hermès**

<b>Programme New Settings</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour favoriser les tournées Aides à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts de la scène Arts visuels (arts plastiques)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde
Critères géographiques	Monde
Profession	Artistes émergents ou confirmés
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme aide à la réalisation de projets par le soutien à la production. Les projets scéniques soutenus dans le cadre de New Settings engagent un travail dont la dimension plastique est prépondérante. Demandes d'aide pour des créations dont la première est prévue entre janvier et décembre de l'année n+1 et pour un public d'au moins 100 personnes
<b>Dimension des aides</b>	Aide à la production, montant non précisé Dates de représentation dans différents théâtres et structures culturelles parisiennes Aide à la mobilité dans le cadre du festival <i>Crossing The Line</i> à New York, organisé par le French Institute / Alliance française
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationentreprisehermes.org/Savoir-faire-et-creation/Arts-de-la-scene/Programme-New-Settings">http://www.fondationentreprisehermes.org/Savoir-faire-et-creation/Arts-de-la-scene/Programme-New-Settings</a>

## 5.7. Nom de l'organisation

Fondation Orange

Appel à projets musique vocale	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides à la production Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Musique (musique classique, jazz, musiques du monde)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Nationalité	Monde
Profession	Chanteur soliste ou chœur professionnel
<b>Destination</b>	 Belgique, Espagne, Luxembourg, Moldavie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Irak, Jordanie, Libéria, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie
<b>Autres priorités</b>	Cette action se décline selon 2 priorités : - l'insertion professionnelle des jeunes artistes : accompagnement de jeunes ensembles professionnels (groupes vocaux, chœurs/orchestres), académies de festivals, créations et diffusions avec des jeunes compagnies artistiques - la démocratisation de la musique classique auprès des publics éloignés via des actions de sensibilisation et ateliers pour les jeunes publics ou publics isolés, captations et diffusions d'opéras dans des salles de cinémas ou en plein air, festivals et saisons vocales Sont soutenus des projets à large diffusion (5 concerts minimum), et à rayonnement national et international en lien avec les pays dans lesquels le groupe Orange est présent
<b>Dimension des aides</b>	Non précisé. Le prochain comité de sélection se déroulera en février/mars 2017 pour les projets du 2nd semestre 2017.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationorange.com/Appel-a-projets-musique-vocale">http://www.fondationorange.com/Appel-a-projets-musique-vocale</a>

## 6. Programmes France / Europe

Veillez consulter la page du programme Creative Europe :

<https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/>, notamment pour des informations sur les appels et les projets soutenus.

Le Relais Culture Europe est une plateforme d'innovation sur l'Europe et la culture. Il remplit, en France, la fonction de Bureau Europe Créative de l'Union européenne.


<http://www.relais-culture-europe.eu/>

Certains projets de coopération, réseaux ou plate-formes, financés par le Programme Europe Créative, ont parfois des appels à candidatures ouverts. Suivre le flux d'information d'On the Move pour ces appels (quand les frais de voyages sont au moins partiellement financés) : <http://on-the-move.org/news/topic/>


Veillez aussi vous référer au Guide Fund-Finder mentionné en ressources page 9. Ce guide donne des conseils sur les programmes européens tels que ERASMUS+, Horizons2020 etc.

## 7. Focus Cinéma

### 7.1. Nom de l'organisation **Institut Français EN**

<b>Hors les murs – Louis Lumière</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes (Pub.)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias (cinéma)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	France ou résident en France depuis plus de 5 ans
Profession	Cinéastes justifiant d'une bonne pratique professionnelle
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Favoriser la mobilité des créateurs français à l'étranger.  Soutenir la création contemporaine à travers un processus d'immersion des créateurs dans un environnement autre que le leur et une mise en perspective de leurs pratiques
<b>Dimension des aides</b>	Allocation forfaitaire de séjour d'un montant de 5 000 € à 12 000 € pour un séjour de 1 à 3 mois  Pièces constitutives du dossier de candidature - une pièce d'identité et un justificatif de résidence - 1 photo d'identité - 1 CV détaillé - la présentation du projet (maximum 10 pages) - 1 à 2 lettres de recommandation de personnalités qualifiées, datées de 2016, signature manuscrite (pas plus de 4 lettres autorisées) - 1 dossier compilant une sélection de vos travaux et réalisations antérieurs ou en cours (1 fichier en format pdf) 1 attestation sur l'honneur datée, signée  Appel à candidatures 2017 clos.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.institutfrancais.com/fr/residences-louis-lumiere">http://www.institutfrancais.com/fr/residences-louis-lumiere</a>

### 7.2. Nom de l'organisation **EURODOC EN**

<b>Programme de formation – EURODOC Production</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire (PP)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France; Europe
Nationalité	France, EU et Monde
Profession	Professionnels du secteur du film documentaire (producteurs, diffuseurs, structures de financement)
<b>Destination</b>	

FRANCE

<b>Autres priorités</b>	3 sessions de 6 jours sur 8 mois
<b>Dimension des aides</b>	Depuis 2009, EURODOC a créé EURODOC International pour accueillir des professionnels non européens dans les séminaires EURODOC Production. Pour ces participants, 50% des frais pédagogiques et 60% coûts de voyage et de séjour, sont cofinancés grâce au soutien du programme MEDIA Mundus.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.eurodoc-net.com/fr/index.php">http://www.eurodoc-net.com/fr/index.php</a>

**7.3. Nom de l'organisation**


Film Akademie Baden-Wuerttemberg et la Femis EN

<b>Académie franco-allemande du cinéma : Atelier Ludwigsburg-Paris</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire (PP)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 30 ans
Critères géographiques	France; Allemagne ; Grande Bretagne
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou hors UE
Profession	Jeunes producteurs et distributeurs européens qui s'adresse aux diplômés d'écoles de cinéma ou d'universités (minimum BAC + 3), pouvant justifier d'une expérience dans le domaine de la production audiovisuelle ou très motivés par ce secteur.
Autres	Il faut avoir une bonne connaissance du français ou de l'allemand. Anglais obligatoire.
<b>Destination</b>	 Paris, Angers, Cannes Ludwigsburg, Berlin (Allemagne) et Londres (Grande Bretagne)
<b>Autres priorités</b>	Programme de formation sur la production et la diffusion du cinéma, d'une durée d'un an, qui inclut une période de stage, une participation à des festivals et la production d'un court-métrage qui sera diffusé sur ARTE.
<b>Dimension des aides</b>	Prise en charge partielle des frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://atelier-ludwigsburg-paris.de/fr">http://atelier-ludwigsburg-paris.de/fr</a>

**7.4. Nom de l'organisation**

Centre National de la Cinématographie (CNC)


<b>Aide aux Cinémas du Monde</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pub.)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France- Monde
Nationalité	France et autre(s) pays
Profession	Producteurs, sociétés de productions
Autres	L'aide aux cinémas du monde est une aide sélective accordée avant ou après réalisation à une société de production établie en France dans le cadre d'une coproduction avec une entreprise de production établie à l'étranger. Elle est réservée aux projets de long métrage de fiction, d'animation, ou de documentaire de création destinés à une première

	exploitation en salle de spectacle cinématographique.
<b>Destination</b>	
<b>Dimension des aides</b>	Le montant accordé est plafonné à 250 000 € pour l'aide avant réalisation et à 50 000 € pour l'aide après réalisation. Il ne peut excéder 50 % des financements apportés par le coproducteur français ; toutefois, ce taux est porté à 80% pour les premiers ou seconds long métrages d'un réalisateur, les films au budget inférieur à 1 250 000 € et les films coproduits avec les pays à faibles ressources.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cnc.fr/web/fr/cinemas-du-monde">http://www.cnc.fr/web/fr/cinemas-du-monde</a>


### 7.5. Nom de l'organisation

Festival de Cannes

#### La résidence du Festival de Cannes/Cinéfondation

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences (PP.)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Jeunes réalisateurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Résidence du Festival accueille à Paris chaque année une douzaine de jeunes réalisateurs qui travaillent sur leur projet de premier ou deuxième long métrage de fiction, en deux sessions d'une durée de quatre mois et demi (du 1er octobre à mi-février et de fin février à mi-juillet). La sélection des résidents par un jury présidé par un réalisateur ou une personnalité du cinéma, se fonde sur la qualité des courts-métrages - ou du premier long métrage - déjà réalisés, sur l'intérêt du projet de long métrage en cours d'écriture et sur la motivation du candidat.
<b>Dimension des aides</b>	Bourse de 800 € par mois, programme d'accompagnement d'écriture de scénario et rencontres professionnelles.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cinefondation.com/fr/generalinformation">http://www.cinefondation.com/fr/generalinformation</a>

#### La Fabrique des cinémas du Monde (dans le cadre du Pavillon Les Cinémas du Monde)

<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés (PP)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (liste précise dans l'appel à projets)
Profession	Réalisateurs (10) et leurs producteurs locaux
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Fabrique des Cinémas du Monde propose un programme de travail complet conçu en relation étroite avec le Festival de Cannes et le Marché du Film. Il est destiné à concrétiser le développement des projets ou la distribution des films, en facilitant l'accès à différentes activités (Producers Network, Producers Workshops, Cannes Court Métrage –

	Short Film Corner, projections du Marché).
<b>Dimension des aides</b>	L'Institut Français, en collaboration avec les services des ambassades de France, prend en charge les frais de voyage, d'hébergement, de restauration et l'accréditation du <b>réalisateur et du producteur local</b> pour la durée de son invitation pendant le Festival de Cannes à savoir du 16 au 26 mai 2017. En dehors de ces dates d'invitation, le réalisateur et le producteur local prennent en charge l'organisation et les frais de leur séjour.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.lescinemasdumonde.com">http://www.lescinemasdumonde.com</a>

**7.6. Nom de l'organisation**

**Festival des Trois Continents EN**

<b>Produire au Sud</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien pour participer à des événements Soutien pour le développement de marchés Formation (PP)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Asie, Afrique, Amérique Latine, Proche et Moyen-Orient
Profession	Réalisateurs et leurs producteurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'ambition de PRODUIRE AU SUD est de familiariser les producteurs et réalisateurs sélectionnés à l'atelier avec les techniques et outils de la coproduction cinématographique internationale à travers une logique d'accompagnement individuel de projets en développement.
<b>Dimension des aides</b>	Les coûts de voyage, d'hébergement et de restauration de chaque binôme producteur / réalisateur sont pris en charge intégralement par l'organisation de Produire au Sud.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.3continents.com/fr/produire-au-sud/le-projet/">http://www.3continents.com/fr/produire-au-sud/le-projet/</a>

**7.7. Nom de l'organisation**

**Moulin d'André – Centre d'écritures cinématographiques**


<b>Aide aux écritures du cinéma : programme francophone</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes/écrivains (Pub.)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma Littérature Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (avec un bon niveau de français)
Profession	Scénaristes, auteurs-réalisateurs, dialoguistes, mais aussi écrivains et chercheurs de langue française travaillant sur les disciplines du cinéma et de l'audiovisuel.
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Les lauréats bénéficient de l'encadrement d'un professionnel confirmé sur la base de



## FRANCE


	consultations pendant les 60 jours de la résidence.
<b>Dimension des aides</b>	Les auteurs sélectionnés ne reçoivent pas de bourses financières mais sont accueillis en pension complète pendant leur résidence Un trajet aller-retour entre le domicile et Andé est pris en charge (à hauteur de 250€ pour une adresse en Normandie ou Ile-de-France ou 600€ pour toute autre adresse - sur présentation de justificatifs et en accord avec le CÉCI). Tout autre déplacement sera à la charge du résident.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.moulinande.com/res.php">http://www.moulinande.com/res.php</a>


**7.8. Nom de l'organisation** SACEM (en partenariat avec *Directors Guild of America - DGA, Writers Guild of America - WGA, et la Motion Picture Association of America - MPA*)

<b>Fonds culturel franco-américain</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences de scénaristes Soutien pour participer à des événements Aides pour le développement de marchés Soutien pour la participation de professionnels dans des réseaux transnationaux (PP)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias – cinéma
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France et Etats-Unis
Nationalité	Monde (avec un bon niveau de français)
Profession	Scénaristes, réalisateurs, producteurs, distributeurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Deux types d'action sont en lien plus direct avec la mobilité: <b>En encourageant une meilleure diffusion du cinéma français aux Etats-Unis</b> grâce au Festival de Film Français à Los Angeles qu'il a créé en 1996 (COL COA), le Fonds mène des actions concrètes permettant d'initier les liens avec les distributeurs américains et de faciliter l'accès sur le marché nord-américain aux nombreux cinéastes et producteurs français. Le Fonds conduit également des <b>actions permettant de susciter et renforcer les occasions de rencontres entre les professionnels français et américains</b> , autour de leurs films respectifs et de leurs préoccupations souvent communes, qu'elles soient techniques, artistiques, politiques ou culturelles. Une des rencontres clefs est la résidence Autumn Stories pour scénaristes américains.
<b>Dimension des aides</b>	Non précisée
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.sacem.fr/cms/home/actions-culturelles/fonds_culturel_franco_americain_actions_culturelles/presentation-fonds-culturel-franco-americain">http://www.sacem.fr/cms/home/actions-culturelles/fonds_culturel_franco_americain_actions_culturelles/presentation-fonds-culturel-franco-americain</a> <a href="http://franco-american-cultural-fund.com/en/home/">http://franco-american-cultural-fund.com/en/home/</a>


**7.9. Nom de l'organisation** SACD (Société des Auteurs et des Compositeurs Dramatiques)


<b>Soutiens à l'étranger – cinéma (festival)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutiens pour participer à des événements (festival) (PP)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias (cinéma)

<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Français ou international
Profession	Festival/ manifestation collective
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Le but est de soutenir les manifestations qui valorisent les œuvres cinématographiques d'expression française : longs et courts métrages et qui favorisent la présence des scénaristes et réalisateurs membres de la SACD hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres d'expression francophone : longs et/ou courts métrages, le festival doit se dérouler sur un minimum de 2 jours, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires
<b>Dimension des aides</b>	Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Cinema.1953.0.html">http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Cinema.1953.0.html</a>

<b>Soutiens à l'étranger – animation (festivals)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutiens pour participer à des événements (festivals) (PP)
<b>Secteur</b>	Audiovisuel et médias (animation)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Français ou international
Profession	Festival/ manifestation collective
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'objectif est de soutenir les manifestations qui favorisent la diffusion et la promotion des œuvres d'animation (longs et courts métrages) d'auteurs d'expression française membres de la SACD hors du territoire français. Le festival doit programmer des œuvres de fiction d'expression française : unitaires, séries, mini séries etc. Le festival doit se dérouler sur un minimum de 2 jours, le festival doit pouvoir justifier du soutien d'autres partenaires.
<b>Dimension des aides</b>	Le versement de la subvention est effectué en 2 fois : une première partie est versée à la signature de la convention de partenariat et une deuxième partie dès réception du bilan moral et financier. Toute demande de renouvellement de subvention ne pourra être examinée qu'en connaissance de ce bilan.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Animation.1955.0.html">http://www.sacd.fr/Demandes-de-soutien-a-l-etranger-Animation.1955.0.html</a>

8. Focus Jeunes<sup>10</sup>
**8.1. Nom de l'organisation** Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)


<b>Jeunes professionnels de musée</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien à la formation (Pub.)
<b>Secteur</b>	Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 30 ans (35 ans sur dérogation)
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Jeunes professionnels exerçant dans un musée
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme a pour objectif de donner aux jeunes professionnels des 2 pays l'occasion de s'informer sur les pratiques et la culture muséologique du pays d'accueil et de développer la coopération entre musées allemands et français.
<b>Dimension des aides</b>	Bourse jusqu'à 900€/mois, base forfaitaire pour les frais de voyage
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.ofaj.org/sejours-de-jeunes-professionnels-en-musee">http://www.ofaj.org/sejours-de-jeunes-professionnels-en-musee</a>

<b>Jeunes traducteurs littéraires – Programme Georg-Arthur-Goldschmidt</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Soutien à la formation et au développement de contacts professionnels (Pub.)
<b>Secteur</b>	Littérature (littérature, traduction)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Moins de 30 ans
Critères géographiques	France, Allemagne
Nationalité	France, Allemagne
Profession	Jeunes traducteurs. Être diplômé de l'enseignement supérieur et/ou avoir au moins publié une traduction littéraire (livre ou article).
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce programme, également appelé "Programme Georges-Arthur Goldschmidt", a pour objectif de donner à des jeunes traducteurs littéraires en début de carrière l'occasion de s'informer sur les structures éditoriales, de travailler à la traduction de textes encore non traduits et d'établir des contacts professionnels décisifs pour la suite de leur parcours.
<b>Dimension des aides</b>	Bourse jusqu'à 900€/mois, base forfaitaire pour les frais de voyage
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.ofaj.org/programme-georg-arthur-goldschmidt">http://www.ofaj.org/programme-georg-arthur-goldschmidt</a>


<sup>10</sup> D'autres fonds dans ce guide peuvent inclure une thématique jeunes. Ceux listés dans cette catégorie le sont car l'âge des candidats est un critère clef d'éligibilité.

## 8.2. Nom de l'organisation **Fondation de France**

### Bourses déclics jeunes

<b>Forme de mobilité</b>	Bourses pour des projets (Pri.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	18 à 30 ans
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou résidence permanente en France
Profession	Jeunes (étudiants et/ou professionnels)
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets personnels dans plusieurs domaines (art, artisanat, culture, mais aussi environnement, humanitaire etc.) en faisant preuve d'originalité, de créativité ou d'innovation
<b>Dimension des aides</b>	Bourses jusqu'à 7 600 €. Les <i>Bourses déclics jeunes</i> de la Fondation de France sont attribuées par concours, ouvert du 15 septembre au 30 novembre de l'année en cours. Les bourses sont remises aux lauréats en juin de l'année suivante.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.fondationdefrance.org/programme/bourses-declics-jeunes">http://www.fondationdefrance.org/programme/bourses-declics-jeunes</a>

## 8.3. Nom de l'organisation **Fondation Zellidja**

<b>Bourses de voyages</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage (Pri.)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	16 à 20 ans
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Citoyenneté française ou francophone
Profession	Jeunes
Autres	Etre francophone et accepter de se présenter à un oral en France
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	La Fondation Zellidja attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans d'effectuer seuls un voyage d'étude sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix. Durée minimale d'un mois.
<b>Dimension des aides</b>	Bourses de 900€ (premier voyage) à 1100€ (second voyage)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.zellidja.com/preparer-mon-projet">http://www.zellidja.com/preparer-mon-projet</a>

**8.4. Nom de l'organisation**


**Fondation Culture & Diversité**

<b>Prix « Voyager pour apprendre les métiers de l'art »</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyages
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Monde
Nationalité	France, Monde
Profession	Etudiants boursiers en 2 <sup>ème</sup> année de Diplôme des métiers d'art dans un établissement public
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Ce prix permet à des étudiants français de partir quatre mois à l'étranger effectuer un stage chez un artisan ou un maître d'art. Il permet également à des étudiants étrangers de venir effectuer un stage de quatre mois en France chez un artisan ou dans une structure culturelle.
<b>Dimension des aides</b>	Les étudiants sélectionnés bénéficient d'une aide logistique et administrative dans l'organisation de leur stage ainsi que d'un soutien financier de la Fondation Culture & Diversité.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.fondationcultureetdiversite.org/programmes/voyager-pour-apprendre-les-metiers-dart-0">http://www.fondationcultureetdiversite.org/programmes/voyager-pour-apprendre-les-metiers-dart-0</a>

**8.5. Nom de l'organisation**


**Office Franco-Québécois pour la Jeunesse**

<b>Soutien à des projets novateurs</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement Aides pour des missions d'exploration
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 18 et 35 ans
Critères géographiques	Québec
Nationalité	Française ou résidents français depuis plus d'un an n'ayant pas besoin de permis de travail au Canada
Profession	Artistes et créateurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	L'OFQJ vise à soutenir des projets novateurs axé sur le développement professionnel dans les domaines économique, social ou culturel, et en lien avec la relation franco-québécoise.
<b>Dimension des aides</b>	Soutien direct non précisé
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.ofqj.org/?q=book/d-poser-un-projet">http://www.ofqj.org/?q=book/d-poser-un-projet</a>


<b>Séjour de formation thématique</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Soutien pour participer à des événements Bourses d'études pour des cours de perfectionnement Aides pour des missions d'exploration
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 18 et 35 ans
Critères géographiques	Québec
Nationalité	Française ou résidents français depuis plus d'un an n'ayant pas besoin de permis de travail au Canada
Profession	Artistes et créateurs
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Programme axé sur le perfectionnement professionnel, l'échange d'expertises et de savoir-faire, le développement de réseaux de partenaires. Missions organisées sur 1 à 3 semaines à l'initiative de l'OFQJ, autour d'un événement phare et de rencontres avec des professionnels québécois avec une grande diversité de projets notamment dans le secteur culturel.
<b>Dimension des aides</b>	L'OFQJ offre aux bénéficiaires : accompagnement au montage du projet, billet d'avion aller/retour Paris-Montréal, pack unique assistance + assurance, la première nuit d'hébergement en hôtel dans le centre de Montréal, transfert aéroport de Montréal / centre ville, carte internationale de jeune travailleur IYTC (pour les moins de 26 ans uniquement), carte internationale téléphonique prépayée pour 3h d'appel depuis un fixe, prise adaptateur électrique Europe vers Amérique du Nord. Une participation forfaitaire de 550€ pour les projets soumis hors appels à projets spécifiques est possible. Le participant s'engage à répondre à un questionnaire d'évaluation en ligne au départ, au retour et 6 mois après, et à réaliser un témoignage vidéo (capture webcam) de 2min sur son expérience de mobilité pour diffusion sur le site internet de l'OFQJ.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.ofqj.org/book/s-jour-de-formation-th-matique-1">http://www.ofqj.org/book/s-jour-de-formation-th-matique-1</a>

### 8.6 Nom de l'organisation

Nantes Creative Generations *EN*

<b>Nantes Creative Generations on Tour</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de voyage (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 18 et 25 ans
Nationalité	France et être domicilié dans une des 24 communes de Nantes Métropole
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Mobilité internationale pour 12 jeunes nantais en autonomie durant 5 à 6 jours à la rencontre de jeunes présents lors de l'une des dernières éditions du Forum Nantes Creative Generations Découverte de projets, pratique de langues étrangères et développement du réseau Nantes Creative Generations

<b>Dimension des aides</b>	Prise en charge des frais de transport et d'hébergement Inscriptions en mars – voir informations sur le site internet de l'organisation
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/on-tour/presentation">http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/on-tour/presentation</a>

<b>Prix de Coopération Nantes Creative Generations</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Bourses de projet (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Age	Entre 18 et 30 ans
Nationalité	France et Europe
Profession	Au moins 1 association ou groupe de jeunes nantais et au moins 2 associations ou groupes de jeunes européens issus de 2 autres pays
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	Aider à la création et la mise en œuvre de 3 projets créatifs et innovants nés de la coopération entre jeunes nantais et européens visant à renforcer le vivre ensemble et à développer la société civile européenne (culture, médias, inclusion sociale, développement durable, citoyenneté active, ouverture européenne, etc)
<b>Dimension des aides</b>	Max. 5 000€ Dépôt des dossiers de candidature en décembre et versement de la subvention en avril
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/prix/presentation/">http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/prix/presentation/</a>

## 9. Autres résidences et projets d'échanges

### 9.1. Nom de l'organisation Casa de Velázquez

Résidences et bourses pour artistes	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts visuels (photographie, arts plastiques, architecture) Audiovisuel et médias (cinéma) Musique
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Plus de 18 ans
Critères géographiques	Espagne
Nationalité	Monde
Profession	Architectes, cinéastes, compositeurs, photographes, artistes plasticiens
Destination	
Autres priorités	La Casa de Velázquez accueille des artistes émergents et des étudiants dont le parcours et la qualité du projet justifient un séjour à Madrid de un mois à un an. L'objectif est de développer des activités créatrices et des recherches liées aux arts, aux langues, aux littératures et aux sociétés des pays ibériques, ibéro-américains et du Maghreb ainsi que de contribuer à la formation d'artistes.
Dimension des aides	Ces résidences sont, selon les cas, financées par la Casa de Velázquez (membres, aides spécifiques), ou cofinancées avec des institutions publiques ou privées (bourses en collaboration). Les étudiants bénéficient d'une bourse de 1000€/mois, de la prise en charge de leur loyer à la Casa de Velázquez à hauteur de 250€/mois et pour les étudiants inscrits dans un établissement situé en Afrique ou en Amérique latine du remboursement du voyage aller-retour sur justificatif jusqu'à 300€. Les artistes émergents doivent résider en Espagne et bénéficient d'une bourse dont le montant est fixé conformément aux décrets en vigueur.
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresses	<a href="https://www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/artistes/">https://www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/artistes/</a>

### 9.2. Nom de l'organisation Villa Kujoyama

Résidences	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts de la scène (théâtre, danse, performance) Arts visuels (photographie, installation, arts plastiques, arts numériques, architecture, design, graphisme, mode) Audiovisuel et médias (cinéma, vidéo) Littérature (littérature, bande dessinée)
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Japon
Nationalité	Nationalité ou résidence en France ou Japon
Profession	Créateurs et chercheurs confirmés



Destination	
Autres priorités	La villa Kujoyama a rouvert ses portes en septembre 2014. Les résidences de 2 à 6 mois consécutifs à la Villa Kujoyama sont fondées sur un double programme : un accueil en <b>résidence de recherche</b> de créateurs français, dans tous les domaines (« Villa Kujoyama ») ; un accueil en <b>résidence d'un duo</b> constitué d'un créateur français et d'un créateur japonais autour d'un projet commun (« Kujoyama duo »).
Dimension des aides	Les résidents bénéficient d'une mise à disposition d'un logement individuel (studio/duplex de 64 m2), d'une salle polyvalente adaptée pour la danse, le théâtre, la musique (un piano), le cinéma et les conférences, d'une salle de lecture et de documentation et d'espaces de convivialité, d'une allocation de séjour de 2 300 € mensuels et d'un billet aller-retour France / Osaka. L'appel à candidatures pour 2018 sera publié sur le site de l'Institut Français fin 2016.
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresses	<a href="http://www.villakujoyama.jp/demain/">http://www.villakujoyama.jp/demain/</a>

### 9.3. Nom de l'organisation

Académie de France à Rome - Villa Médicis

Résidences Lauréats	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Patrimoine Recherche
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde
Profession	Chercheurs en histoire de l'art
Destination	
Autres priorités	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille des résidences de 3 mois à travers des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur de la création, de la théorie et de l'histoire des arts pour des séjours de moyenne durée.  3 bourses André Chastel et 8 bourses Daniel Arasse pour des recherches de niveau post-doctoral, destinées à des chercheurs en histoire de l'art souhaitant se rendre à Rome pour effectuer des recherches dans les institutions romaines et/ou italiennes.
Dimension des aides	Bourse de 900€ à 1500€/mois, hébergement sur place et 10€/jour de frais d'entretien
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresses	<a href="http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/laur%C3%A9ats/">http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/laur%C3%A9ats/</a>

Résidences Pensionnaires	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes
Secteur	Arts de la scène (scénographie, théâtre, danse) Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, arts plastiques, architecture, design) Musique (composition musicale) Audiovisuel et médias (cinéma)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Entre 20 et 45 ans
Critères géographiques	Italie

Nationalité	Monde mais parlant français
Profession	Artistes et chercheurs
<b>Destination</b>	<a href="#">move<sub>OUT</sub></a>
<b>Autres priorités</b>	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille chaque année en septembre une nouvelle promotion de pensionnaires, sélectionnée par un jury international selon un critère d'excellence, pour une résidence de 12 mois. Les pensionnaires doivent travailler sur un projet artistique ou de recherche.
<b>Dimension des aides</b>	Les pensionnaires bénéficient d'une bourse de recherche, d'une indemnité de résidence, d'un appartement et d'un atelier.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/pensionnaires/%C3%AAtre-pensionnaire-%C3%A0-la-villa-m%C3%A9dicis/">http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/pensionnaires/%C3%AAtre-pensionnaire-%C3%A0-la-villa-m%C3%A9dicis/</a>

<b>Hôtes en résidence</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Italie
Nationalité	Monde mais parlant français
Profession	Artistes et chercheurs
<b>Destination</b>	<a href="#">move<sub>OUT</sub></a>
<b>Autres priorités</b>	L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille des artistes et des chercheurs invités pour mener à bien un projet spécifique pour des périodes de 2 semaines à 2 mois.
<b>Dimension des aides</b>	Les résidents bénéficient d'un appartement et participent à divers frais (10 euros par jour par hôte en résidence pour la manutention, et 20 euros par jour pour toute personne l'accompagnant). Pour ce type de résidence, aucun type de rémunération n'est prévu.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/h%C3%B4tes-en-r%C3%A9sidence/">http://www.villamedici.it/fr/r%C3%A9sidences/h%C3%B4tes-en-r%C3%A9sidence/</a>

**9.4. Nom de l'organisation**

**Association des Centres Culturels Européens (ACCR) EN**


<b>Programme Odyssée</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes et de professionnels de la culture (Pub)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde hors France
Profession	Artistes, chercheurs, professionnels de la culture
Autres	Les conditions dépendent des différents centres culturels européens.
<b>Destination</b>	<a href="#">move<sub>IN</sub></a>
<b>Autres priorités</b>	Le projet de résidence de 1 à 6 mois dans un des centres culturels de rencontre doit s'articuler avec le projet artistique et culturel du Centre culturel de rencontre d'accueil. Il est à noter que les projets de résidence peuvent être déposés auprès de plusieurs Centres culturels de rencontre autour d'un projet commun aux Centres impliqués. Des candidatures de plusieurs résidents peuvent être également déposées autour d'un projet

	commun. Date limite de dépôt des dossiers : le 15 novembre de l'année précédant l'année de la résidence
<b>Dimension des aides</b>	Voyage couvert par ACCR, logement par le centre culturel et 1 200 € mensuels.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.accr-europe.org/index.php/dernieres-news/infos-accr/appel-a-projets-pour-le-programme-odyssee-2017/">http://www.accr-europe.org/index.php/dernieres-news/infos-accr/appel-a-projets-pour-le-programme-odyssee-2017/</a>

**9.5. Nom de l'organisation** **Atelier Calder EN**


<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	 Saché, Loire
<b>Dimension des aides</b>	Les bénéficiaires reçoivent une bourse de recherche et de résidence de 5000€ du Centre national des arts plastiques (CNAP), ainsi qu'un soutien à la production de 6150€ de l'Association pour l'Animation de l'Atelier Calder pour une résidence de 3 mois. Un logement, un atelier et un véhicule sont mis à disposition, les frais de transport et de nourriture restent à la charge de l'artiste.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.atelier-calder.com/setresidence.html">http://www.atelier-calder.com/setresidence.html</a>

**9.6. Nom de l'organisation** **Galerie Ho**

<b>Labo Ho</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Aides pour des projets ou à la production (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes et architectes
<b>Destination</b>	 Marseille
<b>Autres priorités</b>	Projet de travail in situ. Le Labo HO est un concours annuel destiné aux artistes et architectes. Il s'agit de réaliser une œuvre in-situ dans la librairie-galerie Histoire de l'œil à Marseille durant le mois de septembre chaque année.
<b>Dimension des aides</b>	L'artiste sélectionné dispose d'un budget de production de 4 000 € qui inclut une édition au libre choix de l'artiste.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.galerieho.com/labo_ho/labo_ho">http://www.galerieho.com/labo_ho/labo_ho</a>


9.7. Nom de l'organisation

Terra Foundation for the Arts EN

Terra Summer Residency	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes, doctorants
Autres	Un artiste plasticien avec un master (ou équivalent). Priorité est donnée aux candidats diplômés depuis au moins 5 ans. Les doctorants faisant des recherches sur l'art américain et la culture des arts visuels ou son rôle dans le contexte des échanges artistiques internationaux avant les années 1980. Les doctorants doivent être déjà bien avancés dans leur recherche et écriture de thèse. Les artistes et doctorants candidats à cette résidence doivent être recommandés par leurs directeurs de master ou thèse.
<b>Destination</b>	 Giverny
<b>Autres priorités</b>	Les personnes sélectionnées pour une résidence de 9 semaines devront donner une présentation introduisant leur projet de recherche et/ou artistique ; assister aux séminaires et présentations de chercheurs réputés et d'autres artistes (environ deux par semaine) et autres rencontres, ainsi que présenter leurs avancées à la fin du programme. La résidence 2016 a eu lieu du 6 juin au 5 août, les dates de la résidence 2017 seront annoncées ultérieurement.
<b>Dimension des aides</b>	Frais de logement et locaux : 5 000 US\$ (les artistes reçoivent en plus 300 US\$ pour le matériel), et une bourse de voyage (maximum de 500 US\$ pour les personnes venant d'Europe , 1200 US\$ pour les personnes venant des Etats-Unis et du Canada et 1500 US\$ pour les personnes venant d'autres destinations).
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.terraamericanart.org/grants/academic-program-grants/terra-summer-residency/">http://www.terraamericanart.org/grants/academic-program-grants/terra-summer-residency/</a>

9.8. Nom de l'organisation


La Galerie, Centre d'Art Contemporain de Noisy Le Sec EN

Programme Curator in residence	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidence de curateurs Aide aux projets et à la production (Pub)
<b>Secteur</b>	Arts visuels
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Curateurs, commissaires d'exposition
<b>Destination</b>	 Noisy Le Sec
<b>Autres priorités</b>	L'objectif de cette résidence de trois mois est de produire une exposition au sein de la Galerie dans le contexte d'un centre d'art public, de rencontrer des artistes et des professionnels de l'art contemporain.

<b>Dimension des aides</b>	Logement, honoraire de 3 000 €, budget de production (dont les frais de voyage du curateur) et de communication pour 2017: 22 000 €. L'appel à candidatures pour 2017 est clos.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://lagalerie-cac-noisylesec.fr/la-galerie-noisy-le-sec-curateur-en-residence/">http://lagalerie-cac-noisylesec.fr/la-galerie-noisy-le-sec-curateur-en-residence/</a>

**9.9. Nom de l'organisation** **ATLAS- Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)**


**Programme de résidences et Fabrique des traducteurs**

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes et d'écrivains (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	UE et Monde
Profession	Écrivains, chercheurs et traducteurs
<b>Destination</b>	 Arles
<b>Autres priorités</b>	Le CITL accueille en résidence pour des périodes de une semaine à trois mois, des traducteurs littéraires du monde entier dotés d'un contrat de traduction avec un éditeur, mais aussi des auteurs désireux de travailler un moment avec leur traducteur, des chercheurs, des linguistes. Participation aux frais de résidence, par personne : 20 € par jour (le repas est à la charge des résidents). Pour la fabrique des traducteurs, ce programme a pour objectif de donner à de jeunes traducteurs en début de carrière l'occasion de travailler avec d'autres traducteurs expérimentés et de mieux connaître le paysage de la traduction et de l'édition dans les deux pays. Chaque atelier met en présence, pendant dix semaines, trois jeunes traducteurs étrangers et trois jeunes traducteurs français.
<b>Dimension des aides</b>	Le Centre National du Livre peut accorder des bourses à des traducteurs étrangers sur dossier transmis par les ambassades françaises des différents pays. Le CITL peut également attribuer la gratuité du séjour et/ou des bourses de 20 € par jour, financées sur ses fonds propres, pour des séjours supérieurs à 2 semaines et sur examen du dossier.  Pour la fabrique des traducteurs, les candidats retenus reçoivent une bourse de résidence de 2 500 €. Les frais pédagogiques, frais d'hébergement et frais de voyage sont pris en charge par le CITL. Les candidats retenus s'acquittent d'un forfait de 30 € de frais de dossier. Pour les candidatures étrangères, les dossiers sont à remettre aux services culturels des ambassades de France, qui les transmettent au CITL accompagnés d'un avis circonstancié.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresses</b>	<a href="http://www.atlas-citl.org/le-college/">http://www.atlas-citl.org/le-college/</a> <a href="http://www.atlas-citl.org/la-fabrique-des-traducteurs/">http://www.atlas-citl.org/la-fabrique-des-traducteurs/</a>

**9.10. Nom de l'organisation** **Villa Marguerite Yourcenar - Conseil Général du Nord**


**Résidence d'écrivains**

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'écrivains (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature


<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE.
Profession	Écrivains
Autres	Écrivains européens ayant déjà publié une ou plusieurs œuvres chez une maison d'édition professionnelle.
<b>Destination</b>	 Saint-Jans-Cappel
<b>Autres priorités</b>	Les écrivains doivent mettre à profit leur séjour à la Villa Marguerite Yourcenar pour poursuivre ou compléter leurs manuscrits. Ils doivent participer à une ou plusieurs rencontres avec le public, dans le cadre des événements littéraires du centre ou d'autres activités (visites scolaires, foires aux livres, librairies, etc.).
<b>Dimension des aides</b>	Le programme offre le logement, le petit déjeuner et le repas du soir. Les communications téléphoniques et le repas du midi sont à la charge des résidents. Des bicyclettes et une voiture sont à la disposition des écrivains résidents pour leurs déplacements personnels. Un voyage aller-retour depuis leur lieu de résidence est pris en charge. Une bourse de 66€ par jour (1980€ pour un séjour de 30 jours) est aussi octroyée.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="https://lenord.fr/jcms/pnw_6316/la-villa-yourcenar">https://lenord.fr/jcms/pnw_6316/la-villa-yourcenar</a>

9.11. Nom de  
l'organisation


Centre International de Poésie Marseille (CIPM) EN

<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'écrivains (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France, Maroc et Liban
Nationalité	Monde
Profession	Écrivains
<b>Destination</b>	 Marseille Tanger (Maroc), Beyrouth (Liban)
<b>Autres priorités</b>	A la fin de la résidence, les résidents cèdent un texte pour publication, lequel sera édité par le CIPM. Une manifestation publique est organisée pour faire connaître l'artiste ou auteur en résidence pendant son séjour.
<b>Dimension des aides</b>	Les bénéficiaires reçoivent un studio et une bourse mensuelle de 1 300 €, pendant deux ou trois mois. Les demandes adressées jusqu'à la fin du mois de juin sont examinées en septembre de la même année pour le programme de résidences de l'année suivante.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.cipmarseille.com/evenements_liste.php?id_type=3">http://www.cipmarseille.com/evenements_liste.php?id_type=3</a>

**9.12. Nom de l'organisation** **Maison des Écrivains Étrangers et des Traducteurs de Saint-Nazaire (M.E.E.T) EN**


<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'écrivains (Pub)
<b>Secteur</b>	Littérature
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde (ne résidant pas en France)
Profession	Écrivains et traducteurs
<b>Destination</b>	 Saint-Nazaire
<b>Autres priorités</b>	Il s'agit d'une résidence de création et il peut être proposé à l'écrivain, sans obligation, des rencontres avec le public.
<b>Dimension des aides</b>	Les candidats doivent avoir à leurs actifs plusieurs publications dans leurs pays d'origine. La durée d'une résidence est jusqu'à 8 semaines et la bourse de 1000€ par mois. Les frais de voyage ne sont pas directement couverts, les frais d'hébergement sont pris en charge et un vélo est mis à disposition.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.meetingsaintnazaire.com/-RESIDENCES-.html">http://www.meetingsaintnazaire.com/-RESIDENCES-.html</a>

**9.13 Nom de l'organisation** **Maison des Arts Georges Pompidou**

<b>Résidences – Maisons Daura (Saint-Cirq-Lapopie)</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pub)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	International
Nationalité	International, France
Profession	Artistes (toutes disciplines)
<b>Destination</b>	 Saint-Cirq-Lapopie
<b>Dimension des aides</b>	Chaque artiste résident perçoit une allocation forfaitaire pour l'indemnisation des frais non directement pris en charge, notamment la nourriture. Cette allocation s'élève à 2500 euros pour les séjours de printemps (3 mois) et à 1100 euros pour les séjours plus courts à l'automne (6 semaines). Les frais d'aller-retour domicile / Saint-Cirq-Lapopie sont indemnisés à hauteur de 200 euros sur production des titres de transports. La participation aux frais de production se fait par le biais d'une enveloppe mutualisée afin de permettre des réponses adaptées aux besoins. Tous les coûts en communication autour de la résidence sont pris en charge par l'association (publicité, cartons d'invitations, réceptions, publications, catalogues, mailing, vernissages) et ses partenaires.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.magp.fr/presentation/modalites-daccueil/">http://www.magp.fr/presentation/modalites-daccueil/</a>

## 9.14 Nom de l'organisation

## The Brown Foundation Fellows Programme EN

Dora Maar Fellowship	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes (Pri)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	International
Nationalité	International, France
Profession	Artistes en milieu de carrière (toutes disciplines)
Destination	 Ménarbes
Autres priorités	Les artistes sont invités à offrir un dessin ou une publication produit(e) pendant leur résidence de 1 à 3 mois et à participer à une présentation publique.
Dimension des aides	Frais de voyages couverts + indemnité (montant basé sur la durée de la résidence) mais 20 US\$ de frais d'inscription
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresse	<a href="http://www.mfah.org/fellowships/doramaarhouse/fellowship/">http://www.mfah.org/fellowships/doramaarhouse/fellowship/</a>

## 9.15 Nom de l'organisation

## Ecole nationale supérieure d'arts – Bourges (France) EN

La Box – résidences de commissaires d'expositions	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes et de commissaires d'expositions (Pub)
Secteur	Arts visuels
Eligibilité des bénéficiaires	
Critères géographiques	International
Nationalité	International
Profession	Commissaires d'expositions, critiques, collectifs
Destination	 Bourges
Dimension des aides	Le(la) candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire. Il(elle) bénéficie d'une bourse de 3.000 euros, d'un budget de 2000 euros maximum de production et de 2000 euros maximum d'édition. Le(la) résident(e) est logé(e) dans un atelier d'artiste d'une superficie de 100 m2, équipé d'un espace d'atelier, d'un coin cuisine, d'une chambre à coucher et d'une salle de bain en mezzanine.
Vu pour la dernière fois	30/09/2016
Adresse	<a href="http://www.ensa-bourges.fr/index.php/en/la-box/la-box-presentation">http://www.ensa-bourges.fr/index.php/en/la-box/la-box-presentation</a> (appels à candidatures)




9.16 Nom de l'organisation

ArtsLant Foundation EN



Georgia Fee residency for artists/writers	
Forme de mobilité	Résidences d'artistes et de commissaires d'expositions (Pri)
Secteur	Arts visuels Littérature (littérature, traduction)
Eligibilité des bénéficiaires	
Age	Au moins 24 ans
Critères géographiques	International

Nationalité	International
Profession	Artistes, écrivains
<b>Destination</b>	 Paris
<b>Autres priorités</b>	Résidence de création, animation d'un blog sur ArtSlant
<b>Dimension des aides</b>	Frais de voyage, hébergement, frais de production et de studio
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.artslant.com/la/foundation">http://www.artslant.com/la/foundation</a>

**9.17 Nom de l'organisation**

**Dos Mares EN**

<b>Résidences</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	International
Nationalité	International (particulièrement Asie, Amérique Latine, Asie, Amérique du nord)
Profession	Artistes
<b>Destination</b>	Paris et Marseille Colombie (2017)
<b>Autres priorités</b>	Les artistes sont accueillis en France, à Marseille et Paris pour une durée qui varie entre 1 et 3 mois. Ces résidences sont destinées principalement à la recherche : une pause dans la production de l'artiste pour repenser ses projets, affiner ses problématiques, dans un cadre confortable et propice aux rencontres, aux discussions. Dos Mares s'emploie à développer de nouveaux modèles économiques, hybrides, permettant aux artistes de lier leurs domaines de compétence, leur expertise à une activité économique dont ils puissent bénéficier.
<b>Dimension des aides</b>	Frais de voyage notamment couverts.
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.2mares.org/">http://www.2mares.org/</a>

**9.18 Nom de l'organisation**

**Fondation Camargo EN**

<b>Résidence</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences (Pri)
<b>Secteur</b>	Tous
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	International
Nationalité	International
Profession	Les chercheurs et penseurs dans les domaines des arts, des sciences humaines et

	<p>sociales qui travaillent sur les cultures françaises et francophones, y compris l'influence des cultures du bassin méditerranéen. Les penseurs peuvent notamment être des directeurs et programmeurs de structures culturelles, des directeurs d'organismes dans les sciences humaines et sociales, des commissaires d'exposition, des critiques culturels, et des responsables de programmes académiques.</p>
<b>Destination</b>	<p>Cassis</p>
<b>Autres priorités</b>	<p>Le temps de résidence est consacré principalement au travail de chaque résident. Régulièrement des discussions sur les projets sont organisées, dans lesquelles le travail de chaque membre est présenté et discuté. Les candidats doivent parler couramment l'anglais. Les résidents peuvent travailler indépendamment ou avec un collaborateur.</p>
<b>Dimension des aides</b>	<p>Les résidents sont logés dans des appartements privés avec cuisine, sur le campus de la fondation, tous avec vue sur la Méditerranée et le port de Cassis. Une bourse de \$800 US par mois est disponible, ainsi qu'un montant pour couvrir les frais de voyage jusqu'à Cassis. Les époux et épouses, partenaires et enfants de 6 ans et plus sont les bienvenus. Les enfants doivent être scolarisés ou inscrits à des activités hors campus.</p>
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.camargofoundation.org">http://www.camargofoundation.org</a>

**9.19. Nom de l'organisation**

**Yokohama Dance Collection**


<b>Yokohama Dance Collection I – Dance Competition Division</b>	
<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes (Pri.)
<b>Secteur</b>	Arts du spectacle (danse)
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	Monde
Nationalité	Monde
Profession	Chorégraphes dont les créations ont déjà été présentées en public (max. 15 ans avant l'année du concours) et qui parlent anglais ou français
<b>Destination</b>	
<b>Autres priorités</b>	<p>Découvrir et présenter des jeunes chorégraphes tout en popularisant la danse contemporaine</p> <p>Le Yokohama Dance Collection Competition sélectionne 10 finalistes qui présenteront leurs créations au Yokohama Red Brick Warehouse No. 1 (solo, duo ou plus, durée de 20 minutes max., sur support DVD). Ce concours accorde beaucoup d'importance à l'individualité de la chorégraphie développée par des artistes qui apportent de nouvelles propositions sur le corps et la créativité.</p>
<b>Dimension des aides</b>	<p>Le concours a 3 prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prix du Jury Performance au Festival Yokohama Dance Collection Bourse de 400,000</li> <li>- Prix de l'Ambassade Française Résidence de 2 à 6 mois en France</li> <li>- Prix Masdanza</li> </ul> <p>Accès au concours du Festival International de Danse de Masdanza en Espagne</p> <p>Par contre, les frais de transport et d'hébergement pour les finalistes du concours à Yokohama ne sont pas pris en charge.</p>

<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://www.yokohama-dance-collection-r.jp/en/program.html">http://www.yokohama-dance-collection-r.jp/en/program.html</a>

**9.20. Nom de l'organisation**

Fondation IMéRA (Université Aix-Marseille) *EN*

**Laboratory for Cross-disciplinary Exploration**

<b>Forme de mobilité</b>	Résidences d'artistes Bourses de recherche (Pri.)
<b>Secteur</b>	Recherche
<b>Eligibilité des bénéficiaires</b>	
Critères géographiques	France
Nationalité	Monde
Profession	Artistes n'ayant pas vécu en France plus de 12 mois pendant les 3 dernières années avant la candidature
<b>Destination</b>	 Marseille
<b>Autres priorités</b>	Résidences de 3 à 10 mois autour de projets de recherche pluridisciplinaire en vue de développer les liens entre sciences et art (toutes disciplines). Les artistes sélectionnés doivent collaborer avec les équipes ou laboratoires de l'Université d'Aix-Marseille et doivent fournir une lettre d'intérêt d'un chercheur dans leur dossier de candidature.
<b>Dimension des aides</b>	Bourse de 2 300€ net/mois Prise en charge des frais de transport, du logement (appartement de l'IMéRA situé dans le Parc Longchamp à Marseille)
<b>Vu pour la dernière fois</b>	30/09/2016
<b>Adresse</b>	<a href="http://candidatures-imeru.univ-amu.fr/en/call_for_application/imeru-call-for-applications-2017-2018">http://candidatures-imeru.univ-amu.fr/en/call_for_application/imeru-call-for-applications-2017-2018</a>